

**LISTE DES MEMBRES DU FPR-INKOTANYI / APR SOUPCONNES  
D'AVOIR PREMEDITÉ ET COMMIS DES CRIMES CONTRE  
L'HUMANITÉ QUI SONT DE LA COMPÉTENCE DU TRIBUNAL  
PÉNAL INTERNATIONAL POUR LE RWANDA (T.P.I.R.)  
DOSSIER N 1**

**E.Monier/R.Motte - M.Treillet/P.Goldmann  
SOS RWANDA-BURUNDI  
Juin 1998**

**ABREVIATIONS ET SIGLES**

APR Armée Patriotique Rwandaise

ARIB Association de Réflexion et d'Information sur le Burundi

CDR Coalition pour la défense de la République

CICR Comité International de la Croix Rouge

CLADHO Comité de Liaison des Associations Rwandaises de Défense des Droits de l'Homme

CLHIR Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda

CND Conseil National pour le Développement (Parlement rwandais avant 1994)

CNRS Centre National de Recherches Scientifiques

COM-R Commission parlementaire belge d'enquête sur les événements du Rwanda

CRAD Comité Rwandais d'Action pour la Démocratie

DMI Directorate Military Intelligence

FPR Front Patriotique Rwandais

FRD Forces de Résistance pour la Démocratie

GOMN Groupe d'Observateurs Militaires Neutres

LICHREDOR Ligue chrétienne de Défense des Droits de l'Homme au Rwanda

LIDEL Ligue Indépendante pour la Défense des Libertés Publiques

MINUAR Mission des Nations Unies pour le Rwanda

ONG Organisations Non Gouvernementales

ORINFOR Office Rwandais d'Information

SOLIDAIRE-RWANDA Solidarité Internationale pour les Réfugiés Rwandais

TPIR Tribunal Pénal International sur le Rwanda

UFE Union des Français de l'Etranger

USA United States of America

## PRESENTATION

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a décidé de "*créer un tribunal international chargé uniquement de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'Etats voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (...)*" (Résolution 955, 1994).

La mission du TPIR se ramène à trois objectifs :

Mettre fin à la culture de l'impunité ;

Contribuer à la réconciliation de tous les Rwandais ;

Assurer la paix et la sécurité dans la Région des Grands-Lacs.

Eu égard à cette mission, force est de constater que, jusqu'à présent, le TPIR semble s'intéresser exclusivement aux personnes appartenant au groupe ethnique hutu présumées d'avoir commis des crimes graves contre des membres du groupe ethnique tutsi.

Pourtant, ce n'est plus un secret pour personne : des membres tutsi du FPR-INKOTANYI/APR ont commis des crimes semblables contre des membres du groupe ethnique hutu. "*Le Front Patriotique ne s'est pas seulement révélé excellent stratège en matière de guérilla, il a aussi démontré ses facultés de séduction, de manipulation de l'opinion étrangère. Alors qu'il est évident que toutes les étapes de son offensive dans le Nord, puis de sa conquête du pays, se sont accompagnées, comme dans toute guerre et malgré la discipline très stricte imposée par le général Kagamé, de brutalités à l'encontre de la population civile, il réussit toujours à les dissimuler ou à les minimiser. Ainsi par exemple, lorsque les enquêteurs représentants quatre organisations de défense des droits de l'Homme se rendirent au Rwanda, ils passèrent de longues journées à s'informer sur les nombreuses exactions commises du côté gouvernemental, mais ne séjournèrent que quelques heures dans les zones contrôlées par le FPR, sans jamais avoir exigé (ou obtenu) de s'entretenir sans témoins avec de simples citoyens*" (BRAECKMAN C., Rwanda. Histoire d'un génocide, Fayard, Paris 1994, p.287).

Dans sa conférence du 19 mars 1998 tenue à l'Université Libre de Bruxelles à Bruxelles, Louise Harbour, Procureur du TPIR, a annoncé publiquement que les enquêtes continuent.

Mais comment expliquer qu'aucun membre du FPR-INKOTANYI/APR n'ait été inquiété? En effet, les crimes dont se sont rendus coupables les membres du FPR-INKOTANYI/APR ont été suffisamment dénoncés par diverses sources auxquelles le Tribunal accorde généralement foi. Citons à titre indicatif :

René DEGNI SEGUI :

" Ce qui est certain, c'est que le FPR s'est rendu coupable d'exécutions sommaires. Par exemple, le 9 juin 1994, des éléments du FPR ont exécuté plusieurs religieux dont deux évêques et l'Archevêque de Kigali. Une évacuation de Tutsi à la paroisse Saint-Paul, effectuée par le FPR le 16 juin 1994, entraîne la mort de plusieurs personnes " (Rapport du Rapporteur Spécial des Droits de l'Homme au Rwanda, 5A/49/508 ; S/1994/1157 du 13 octobre 1994, pages 6 et 7, n22).

#### AMNESTY INTERNATIONAL :

" Amnesty International reste préoccupée par tout un éventail de violations des droits de l'Homme au Rwanda (...). Cependant, il ne faudra pas oublier que le FPR a lui-même été responsable de massacres de civils non armés et sans défense ". (AMNESTY INTERNATIONAL, Rwanda, L'Armée Patriotique Rwandaise responsable d'homicides et d'enlèvements, avril-août 1994. Index AFR 47/16/94- 20 octobre 1994).

En 1996, Amnesty International relève encore : " *In reality, the need to fight 'the enemy' may have been used as a pretext for eliminating individuals or whole groups of individuals, whose presence or influence is perceived as political obstacle or threat to those in power* " (AI, Rwanda, Alarming resurgence of killing, 12 august 1996, p.3). Plus loin, le même rapport poursuit : " *in other cases, individuals such as local officials and other educated - mainly Hutu - have been assassinated in circumstances which lead Amnesty International to believe that they were targeted specifically because of their social or political position, or even because of their ethnic origin*" (p. 4).

#### HUMAN RIGHTS WATCH

Le rapport de Human Rights Watch d'octobre 1997, dans son chapitre VII, cite les noms des présumés coupables :

Commander " David "

General Gaston Muyango

Commander " Godfrey " Kabanda

Lt-colonel or Colonel Cyago (Kiago)

Commander or Lt-colonel " Wilson "

Colonel " Richard "

Major " Jackson " Nkurunziza (or Nziza)

Commander " Joseph "

Colonel " Dominic Yugo ".

#### CENTRE DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITE ET L'INJUSTICE AU RWANDA (CLIIR) :

" Quand on parle du génocide rwandais, la population de Byumba ne pense qu'à celui des Hutu de cette région par les troupes du FPR. C'est celui auquel elle a assisté dès l'avancée des troupes du FPR. Les massacres sélectifs et systématiques et les différentes techniques de torture infligées aux populations civiles de Byumba, mais aussi de Ruhengeri, entre 1990 et 1994 avaient jeté les survivants sur les routes de l'exode. En 1994, on estimait à environ un million les déplacés de guerre qui étaient entassés dans des camps de fortune de Nyacyonga aux portes de la capitale Kigali et dans les préfectures de Byumba, Kigali et Ruhengeri. Leurs témoignages faisaient état de massacres systématiques de civils hutu, de femmes éventrées,

*d'hommes castrés, d'enfants morts la tête fracassée, etc. Ces témoignages auraient pu rester "incroyables " si on ne les avait pas entendus durant le génocide rwandais d'avril à juin 1994 et pendant celui des réfugiés rwandais au Congo-Zaïre depuis octobre 1996 jusqu'à présent !*

*Pendant tout son parcours pour la conquête du pouvoir, le FPR s'est rendu coupable de massacres systématiques de populations civiles hutu dans les préfectures de Byumba, Kibungo, Kigali, Butare et Gitarama. Dans la seule préfecture de Gitarama, 18.000 victimes ont été recensées nommément pour les trois premiers mois du régime du FPR. Rassemblés dans des simulacres de réunions, les gens étaient triés par groupes ethniques, et les Hutu systématiquement éliminés. Les cadavres ont été brûlés, jetés dans des rivières ou encore entassés dans des charniers ".*

Le CLIR continue :

*" Pour parler de chiffres, grâce au Recensement de toute la population de 1991, on peut estimer à 7.831.663 habitants la population du Rwanda avant avril 1994, hormis les réfugiés tutsi qui vivaient dans les pays voisins du Rwanda ou ailleurs dans le monde. En novembre 1995, le Ministère rwandais de la Réhabilitation et de l'Intégration sociale, en collaboration avec le HCR, chiffrait la population à 5.304.060 habitants, y compris les anciens réfugiés rapatriés estimés à 800.000. On arrive à 4.504.060 habitants permanents d'avril 1994. A la même date, on dénombrait 1.793.403 réfugiés rwandais dans les camps au Zaïre, au Burundi et en Tanzanie, ainsi que 77.317 personnes qui étaient rentrées dans le courant de l'année 1995. La population disparue ou décédée était alors estimée à : 7.831.663-(4.504.060+1.793.403+77.317) = 1.456.883 personnes.*

*Si les victimes du génocide d'avril à juillet 1994 sont estimées entre 500 et 800.000 personnes, à qui imputer les personnes manquantes (entre 656.883 et 956.883) si ce n'est au Général Kagame, à son armée et à sa milice tutsi ? " (CLIR, Mémoire adressé le 20 janvier 1998 aux Parlementaires européens à l'occasion de la visite du Général Paul Kagame, janvier 1998).*

### James GASANA

*Lors d'une conférence de presse à Pampelune (Espagne) le 12 mars 1997, James Gasana a présenté le coût en vies humaines de ce conflit qui se prolonge aujourd'hui :*

*- d'octobre 1990 à début février 1993 20.000*

*- durant l'offensive FPR de février 1993 40.000*

*- d'avril à juin 1994 1.180.000*

*d'abord le génocide anti-tutsi*

*ensuite les massacres du FPR au départ de Byumba...*

*- de juin à août 1994 400.000*

*massacres essentiellement de Hutu dans le centre et le sud du pays.*

*- d'août à décembre 1994 580.000*

*poursuites des massacres précédents, au Rwanda même*

*contre les élites et la population masculine*

*- Le total des morts durant l'année 1994 2.160.000*

+ les décès de réfugiés par épidémies et malnutrition au Zaïre en

juillet-août 1994 +/- 100.000

Ce montant inattendu rejoint néanmoins l'estimation publiée en décembre 1994 par le Ministère de l'Intérieur, Département du recensement de la population à Kigali, et qui parle de 2.101.250 morts. A ces chiffres, il faudrait ajouter les victimes des exterminations perpétrées au Zaïre par l'AFDL de Kabila dont les soldats rwandais et ougandais ont constitué le fer de lance. Il s'agit probablement de plusieurs centaines de milliers de personnes (La Commission d'enquête de l'ONU a jusqu'ici été empêché de procéder aux investigations).

Filip REYNTJENS & Serge DESOUTER :

" Le FPR s'est rendu coupable de crimes odieux, et cela depuis qu'il a entamé la guerre en octobre 1990. Ces violations des droits de l'Homme n'ont jamais pu faire l'objet d'enquêtes sérieuses ". La constatation de ces deux chercheurs se passe de commentaires puisqu'ils ajoutent: " Nous estimons en effet qu'il existe trop d'indications sérieuses et concordantes de crimes contre l'humanité commis par le FPR et son armée (APR) pour continuer à ne pas vouloir savoir " (S. DESOUTER & F. REYNTJENS, Rwanda. Les violations des droits de l'Homme par le FPR/APR. Plaidoyer pour une enquête approfondie, Working Paper, Anvers, 1995, p.3).

Cette inertie de ne pas enquêter sur les crimes commis par les membres du FPR-INKOTANYI/APR serait sans doute due à ce que "les occidentaux répugnent de mettre en cause le FPR " (LIBERATION, 27/02/1996).

REPORTERS SANS FRONTIERES (RSF):

" Le chantage qui consiste à dire qu'on ne pourrait pas dénoncer aujourd'hui ce qui se passe, les manquements à la liberté de la presse et généralement les manquements aux droits de l'Homme dans un pays comme le Rwanda sous prétexte que ça voudrait dire qu'on nie le génocide ou qu'on serait révisionniste, est inacceptable " /.../ "si on n'a pas affaire à un génocide rampant aujourd'hui au Rwanda, on a affaire à des massacres d'une telle ampleur qu'il est impossible que la communauté internationale ne dise rien " (R. MENARD, RSF, Conférence de presse de Reporters Sans Frontières, International Press Center, Bruxelles, 11 décembre 1995).

Eric GILLET :

" Il y a un révisionnisme sur le génocide que nous connaissons tous, auquel nous pensons tous évidemment, qui est celui de le nier. Mais il y en a un autre qui consiste à réécrire l'histoire dans un certain sens et qui permet de justifier aujourd'hui qu'on s'en prenne aux Hutu de manière collective. Cela aussi, c'est une forme de révisionnisme " (E. GILLET, Conférence de Presse de RSF, IPC, 11 décembre 1995).

La poursuite et la traduction des criminels de tous bords devant les tribunaux permettraient à tous les parents et les proches des victimes de faire le deuil et d'honorer la mémoire des leurs. Alors seulement pourra être envisagée la réconciliation nationale dans la mesure où, sans distinction d'appartenance ethnique, tous les criminels auront répondu de leurs actes devant la justice.

C'est dans ce cadre que le présent travail se propose d'identifier des personnes susceptibles d'être poursuivies comme auteurs, coauteurs ou complices des violations graves commises sous le couvert du FPR-INKOTANYI/APR. Ces violations étant peu médiatisées, les noms repris ci-après sont le résultat d'une exploitation des rapports des organisations des droits de l'Homme, des communiqués

de mouvements politiques et d'associations humanitaires, d'articles de journaux ou de divers témoignages de première main.

Nous invitons quiconque possédant des informations et des témoignages sur des personnes présumées coupables de violations graves des droits de l'Homme qui se seraient produites au Rwanda et dans toute la Région des Grands-Lacs de nous les transmettre pour un travail ultérieur.

### **SOS RWANDA-BURUNDI**

1. SHALITA Willis : 10
2. KIMENYI Alexandre:
3. NTARE Simon:
4. MUSARE Faustin:
5. NDAYAMBAJE Damas:
6. ABIMANA Mathias:
7. RUTAYISIRE Wilson (Major):
8. HIGIRO Prosper:
9. KAYONGA Charles (Colonel):
10. RUTAREMARA Tite:
11. MUTIKIRI Mathias:
12. RWABUKAMBA Vénuste:
13. MUVUNYI Augustin:
14. RUTAZIBWA Privat (Abbé):
15. KAGAME Paul (Général-Major):
16. KARAKE KARENZI (Colonel):
17. MUROKORE (Lieutenant-Colonel):
18. GAKUBA Théodore (Lieutenant):
19. RUZIBIZA James (Capitaine):
20. IBINGIRA Fred (Colonel):
21. HAVUGIMANA Emmanuel (Sergent):
22. CAMARADE Innocent (Sergent):
23. NGAMIJE Pie (Sergent):

24. UWAMUNGU Jacques (Caporal):
25. RUTSINDURA Epimaque:
26. NSAGUYE Wellars:
27. RURANGIRWA Jean-Damascène:
28. COSMA (Lieutenant):
29. MURENZI (Lieutenant):
30. NGABOYISONGA Kizito:
31. RUGAMBWA (Major):
32. KABERA Assiel:
33. GATERA (sous-lieutenant):
34. MUSHIMIRE Eric (Soldat de l'APR) :
35. RURANGANGABO Anselme:
36. OKWIRE (Capitaine):
37. KALISA (Afandi, Lieutenant ou sous-lieutenant):
38. DIEUDONNE:
39. ZIGIRA (Major):
40. DANY (Capitaine):
41. BAGABO (Lieutenant):
42. MBANDA Steven:
43. MUHIGIRWA Jean Bosco (Lieutenant):
44. KAZINTWALI KADAFI (Lieutenant-Colonel):
45. RUKWAKWA Joseph (Capitaine):
46. KABANDA Charles:
47. MUGEMANGANGO Paul:
48. RUKANGIRA Emmanuel:
49. BINGINKOMO Augustin:
50. KANYESHYAMBA:
51. MUHIRE Egide (Militaire de l'APR) :

52. KABERA Cyprien:
53. RUTAREMARA Jill (Capitaine):
54. KAJEGUHAKWA Valens:
55. SAM KAKA alias KANYEMERA (Colonel):
56. KAZURA (Major):
57. NZIZA Jackson alias NKURUNZIZA Jacques (Major):
58. GASHAYIJA (Officier 'Afandi' de l'APR).
59. ADAMO (Lieutenant) :
60. MUTERAHEJURU Gilbert (Militaire de l'APR):
61. KALISA Martin :
62. BOSCO (sous-lieutenant de l'APR):
63. BAGABO (Lieutenant):
64. KIZURI et JOSELINE:
65. TWAGIRA:
66. RWAKAGEYO:
67. KABANDA Ildephonse:
68. KARENZI Gilbert:
69. MUGABO Innocent:
70. BAYIHORERE Idrissa et HARUNA:
71. MUKALIMBA Gloriose alias MAMA DIDI:
72. RUZIMA:
73. NICYABERA Béatrice:
74. KAYITARE:
75. NGOGA Charles (Colonel):
76. ZIMURINDA Jean-Bosco (Sous-Lieutenant):
77. MUGABO Francis:
78. NKUBITO (Major):
79. KWIKILIZA (Major):

80. GAKWERERE (Capitaine):
81. KABERA (sous-lieutenant):
82. RUGIRA (Lieutenant):
83. BAGIRE (Colonel):
84. KABUYE Rose (Major):
85. SEKAMANA Jean-Damascène (Major Gendarme):
86. GUMISILIZA (Major):
87. KARERA Denis (Major):
88. BIRASA John (Major):
89. MUHATSE Ignace :
90. GAHIMA Gérard:
91. NZARAMBA (Colonel):
92. RUTEMBESA (Soldat):
93. RWANYINDO:
94. BIZIMANA (Soldat):
95. KARAKE Assoumani:
96. KAGABO Amini:
97. Maman KEZA:
98. MUSONI Protais:
99. BIHOZAGARA Jacques:
100. MAZIMPAKA Patrick:
101. KAYUMBA NYAMWASA (Général de brigade):

## **1. SHALITA Willis :**

Vivant aux USA, il est un des rédacteurs en chef de la revue IMPURUZA dont certains écrits ne sont que des appels à la haine ethnique. L'on peut citer notamment les poèmes "*Nsingize Gisa*" (Que j'exalte Gisa) et "*Wihogora Rwanda*" (Ne pleure pas, ô Rwanda) parus dans la revue IMPURUZA nrs 15 (juillet-août 1990) et 17 (novembre-décembre 1990). "*Ce texte constitue une exhortation à la conquête du pouvoir par les armes, mais surtout à l'élimination physique des Hutu*", (Eugène Shimamungu, Idéologie du génocide. Deux textes d'Alexandre Kimenyi in " Rwanda: Points de vue, n 17 Novembre-Décembre 1996, p.14). Dans le document "Le Rwanda: Nécessité d'une justice juste et impartiale", signé le 05/12/1995 par J.-P. Edouard Komayombi, Médecin à l'Hôpital Universitaire de Leipzig et Président de l'Association culturelle germano-rwandaise " AKAGERA-RHEIN e.V ", il y est

dit à la page 9: " Dans IMPURUZA n15, p.94, on y trouve également le plan d'exterminer et d'écarter les Hutu dans la gestion du pays ainsi que la non-cohabitation lorsqu'on dit: '...je prie encore ces personnes pour qu'elles partent en paix[vers l'Océan Indien]avant qu'il ne soit trop tard. C'est à notre tour d'habiter le Rwanda. Nous viendrons avec l'idée d'un écrivain Virgile qu'il a attribué à Anchise s'adressant à Enée: Epargner ceux qui se soumettent et dompter les superbes... ".

## **2. KIMENYI Alexandre:**

Parti avec une bourse du Gouvernement pour faire des études aux USA dans les années 72, il n'est jamais rentré. Il est actuellement professeur à l'Université de Californie (Sacramento). Il est l'un des fondateurs de la revue IMPURUZA paraissant aux USA. Certains de ses écrits sont chargés d'idéologie génocidaire. Deux de ses poèmes ont été analysés par Eugène Shimamungu, Docteur en Sciences du langage et qui fait partie de l'Unité de recherche (1030) associée au CNRS en France. Le premier poème d'Alexandre Kimenyi est intitulé " *Nsingize Gisa* " et est paru dans IMPURUZA n 17 de décembre 1990. Shimamungu en fait ce constat: " *Par delà l'extrême antipathie que l'auteur développe envers l'ethnie Hutu, ce texte constitue une exhortation à la prise du pouvoir par les armes, mais surtout à l'élimination physique des hutu* " (Shimamungu E., *art. cit.*, p.14). Plus loin, Shimamungu fait remarquer: " *Ce texte d'une extrême méchanceté envers les hutu constitue l'une des pièces importantes qui montrent l'intention d'extermination des Hutu depuis le début de la guerre en Octobre 1990.* " (Shimamungu, *art. cit.*, p.15). Au sujet du second poème: " *Wihogora Rwanda* " (Ne pleure pas ô Rwanda), Shimamungu fait ce commentaire: " *Tout en déplorant les massacres en masse du côté tutsi, l'auteur exhorte à la vengeance et à l'accomplissement du plan d'extermination et du nettoyage ethnique (l'exil ou la mort)* " (Shimamungu, *art. cit.*, p.14).

## **3. NTARE Simon:**

Avant la prise du pouvoir par le FPR, il était chargé des Affaires Politiques dans le Bureau du Président du FPR. Le 06 mars 1993, dans un document adressé à " FORUM PAIX ET DEMOCRATIE " que présidait feu Gapyisi Emmanuel à Kigali, NTARE Simon a reconnu les massacres perpétrés par le FPR en ces termes: " *la vérité est qu'il y a eu des morts (...) et il est salutaire pour la population civile de sauver sa peau plutôt que de mourir sous les balles des combattants, quitte à vivre dans le dénuement le plus extrême.* " (in La Voix du Réfugié Rwandais, n 004, Octobre 1995, p.5). Il peut être considéré comme complice dans les actes de violations des droits de l'Homme commis sous le couvert du FPR/APR.

## **4. MUSARE Faustin:**

Directeur de cabinet au Ministère de l'Intérieur dans le Gouvernement du FPR, il est le fils de Sakagabo et originaire de la Commune Muhazi, Préfecture de Kibungo. Il est impliqué dans des massacres qui ont eu lieu dans sa commune natale. L'asbl SOLIDAIRE-RWANDA a recensé nommément 18 personnes tuées sur ordre de Musare entre le 28 Mai et le 15 septembre 1994. Musare voulait venger un certain Karayiga Eliézer, mort en Avril 1994. (SOLIDAIRE-RWANDA ASBL , Le non-dit sur les massacres au Rwanda, dossier n1, p.29).

## **5. NDAYAMBAJE Damas:**

A la tête d'un groupe d'Inkotanyi, il a lancé une attaque sur l'Hôpital de Gishali. Ils ont achevé des malades. Ils ont ensuite assassiné le docteur NTORANYI, sa femme Espérance et leurs 3 enfants. (SOLIDAIRE-RWANDA n1, p.30).

## **6. ABIMANA Mathias:**

Bourgmestre de la Commune Mabanza, Préfecture de Kibuye, il est impliqué dans l'assassinat de civils innocents pour le fait seulement qu'ils soient hutu. Son cas a été soulevé par la Communauté Rwandaise de l'Allemagne lors de la rencontre de Bonn. (Voir le cas de Kabera Assiel).

## **7. RUTAYISIRE Wilson (Major):**

Directeur actuel de Radio-Rwanda. Il était Directeur de Radio Muhabura qui émettait en ondes courtes lors de la guerre menée par le FPR. Cette radio a, tout au long de la guerre, appelé à la haine ethnique par des programmes approuvés par le Major Rutayisire. L'Ambassadeur SWINNEN qui était à Kigali jusqu'au 06/04/1994 dit à ce sujet que *"la radio du FPR n'était pas non plus toujours sereine."* (COM-R, 1-21). Le ministre Léon Delcroix, dans son audition du 18 juin 1997, faisant allusion à un entretien avec M. Bizimana, ministre de la Défense, affirme de la RTLM qu'elle est *"un contrepoids à la radio du FPR ; selon lui, il s'agissait du pendant de la radio FPR"* (COM-R 1-85, p.785).

*"Wilson was at or near sites in south Kivu, Haut-Congo, and Equateur during periods when massacres took place. Several reports indicate that he may be responsible for a special unit of RPA composed primarily of experienced Rwandan soldiers, that has been implicated in several large massacres in Congo."<sup>(38)</sup>*

*Wilson was in Kisangani during military intervention that took place at Byaro, Kasese I, and Kasese II that likely resulted in thousands of refugee deaths. According to Aid workers in Kisangani, Wilson was responsible for training and inciting the local Congolese population south of Kisangani to launch attacks against refugees. He was a commander for RPA operations in Mbandaka on May 13, 1997, when massacres took place. He was in Mbandaka until approximately May 24, 1997 when he was reportedly replaced by Commander David."<sup>(39)</sup>*

*Wilson has striking facial scarification and, in addition to English, speaks Kiswahili typical of Uganda. He claims to be from Uvira, in Eastern-Congo and is described as professional and intelligent by many who dealt with him on refugee issues. Wilson reportedly often went by the alias "Khadafi" in Rwanda as an RPA officer."<sup>(40)</sup> (HUMAN RIGHTS WATCH: Democratic Republic of the Congo, What Kabila is hiding. Civilian killings and impunity in Congo; Oct. 1997, vol. 9, n5)*

## **8. HIGIRO Prosper:**

Originaire de Nyakabuye, Commune Rusumo, Préfecture de Kibungo, il est l'instigateur des massacres dans cette commune. Plus de 1500 personnes ont péri dans ces massacres selon les témoignages de l'asbl Solidaire-Rwanda, p.23 à 25.

## **9. KAYONGA Charles (Colonel):**

Originaire de Muzizi, dans la Commune Rukara, il a fait massacrer avec son bataillon plus de 900 personnes dans cette commune lors de l'avancée du FPR en 1994. Voici quelques cas relevés par l'asbl SOLIDAIRE-RWANDA:

A Nyakabuye : 40 paysans ont été massacrés dont NYIRABAHIRE (38 ans), MAJYAJYARI (70 ans), et NZARAMBA (68 ans) qui ont été brûlés dans leurs huttes.

A Kiyenzi : 83 personnes ont été brûlées dans leurs maisons dont RWIVANGA et 16 membres de sa famille, GATANAZI (45 ans) et MUNYAKAYANZA (38 ans).

A Ryamanyoni : 62 personnes ont été massacrées dont MBWAYISWA, GACACA (50 ans), NYIRANEZA (27 ans), NZABONALIBA (45 ans), tous éventrés et NSANZUMUHIRE (57 ans), brûlé vif.

A Rukara, dans les localités de Butimba, Ryakireenzi, Mitungo et Buyonza, 204 paysans ont été massacrés.

A Gahini où le FPR a établi son quartier général et un camp de déplacés, 178 personnes ont été exécutées dont 57 enfants. Voici quelques noms des suppliciés par "agafuni" (sorte de houe fortement usagée): Ruvugabigwi (45 ans, Pasteur); Gasana Georges (51 ans, enseignant) ; Mpangaza (mère du Dr Gatera); Gatera Ildefonse (45 ans, Agent de l'hôpital); Bagabo Martin (54 ans, Assistant Médical); Kajeguhakwa Samuel (67 ans, Commerçant); Gacakure François (46 ans, professeur) ; et 58 enfants âgés de 4 à 6 ans.

A Nyawera, dans les localités de Mwiri, Cyanyabugahe, et Nyakabungo, 77 paysans ont été fusillés.

A Kawangire, 119 personnes ont été massacrées par le FPR dont Karimunkwaya Nathanaël, père de Kayombya Robert, homme d'affaires bien connu au Rwanda. A Rwimishinya, 231 personnes ont été massacrées; rassemblées au marché de Karambi, elles ont été fusillées (p. 33 à 35).

Nommé à la tête du bataillon de 600 militaires du FPR emmenés dans la capitale dans le cadre des accords d'Arusha, il s'est illustré dans des attaques contre des populations civiles dont les tueries de Gishushu en face du Parlement rwandais, dans les bâtiments dans lesquels logeaient ses militaires. Avec Karake Karenzi, ils sont soupçonnés d'avoir semé le terrorisme dans la capitale à l'aide des commandos formés et infiltrés déjà depuis longtemps. Le 06/04/1994, il est impliqué dans l'attentat contre l'avion du Président HABYARIMANA. Le 08/04/1994, il lance ses hommes qui opèrent un nettoyage autour du CND (Parlement) et tuent notamment l'adjudant-chef Alain Didot, son épouse Gilda et l'adjudant-Chef René Maier (François MISSER, *Vers un nouveau Rwanda : Entretiens avec Paul Kagame*, Ed. Luc Pire et Karthala, Bruxelles et Paris 1995, p.81. MISSER cite Jean François DUPAQUIER de "l'Événement du Jeudi" ).

Durant son séjour au CND, le Colonel KAYONGA avait eu le temps de dresser des listes des intellectuels à assassiner. Ainsi, les militaires qui ont assassiné Emmanuel Bahigiki et toute sa famille et ceux qui se trouvaient chez lui "au moins 16 personnes" selon S. DESOUTER et F. REYNTJENS, avaient été envoyés probablement par le Colonel KAYONGA. C'était le 16/04/1994. (S. DESOUTER et F. REYNTJENS, *Rwanda, les Violations des Droits de l'Homme par le FPR/APR*, Anvers, juin 1995, p.18). Cette liste reprenait les intellectuels à en croire le témoignage reproduit par S. DESOUTER et F. REYNTJENS: " *CRAD a très vite publié une liste de 18 personnes hautement qualifiées assassinées avec 160 autres, surtout à Remera-Kigali* " (*op. cit.*, p.19).

## 10. RUTAREMARA Tite:

Membre-fondateur du FPR, il en a été l'un des plus hauts responsables. Actuellement député du FPR à Kigali. Originaire de Kiramuruzi, commune Murambi, préfecture de Byumba, il est l'instigateur de massacres dans cette commune. Solidaire-Rwanda a recensé 2426 personnes connues, massacrées dont: Mutaganzwa Aloys (31 ans, agent de CARE-USA), Nyambwana Madeleine (48 ans, mère du Bourgmestre); Icyitegetse (29 ans, Catéchiste), Mukambibi Christiane (62 ans), Mukakalisa Peruth (45 ans, Chanoine), Urayenzeza (39 ans), Uwimana Eugène (33 ans, agent de Care-USA) ...

Les personnes étaient rassemblées puis exécutées. Les lieux de rassemblement sont: le bureau communal sis à Gakenke, le terrain de football de Gakoni, l'école primaire de Kiziguro où il existe une fosse commune contenant près de 2.000 corps, le rocher de Kareba à Gorora, secteur de Murambi 2, le terrain de football de Nyabisindu, le bureau du secteur Rwankuba, Gabiro... Beaucoup de personnes ont été jetées mortes ou vivantes dans le lac Muhazi. (SOLIDAIRE-RWANDA, dossier n1, p.32 à 33). Signalons que les massacres ont commencé avec l'arrivée des soldats du FPR dans la région le 11 avril 1994.

Dans un entretien qu'il a accordé au journaliste François MISSER en janvier 1995, RUTAREMARA reconnaît que le FPR avait des brigades à l'intérieur du Rwanda. " *Selon RUTAREMARA, il y avait déjà des représentants de l'intérieur du Rwanda en son sein [FPR] car fin 1987, dit-il, 36 cellules du Front avaient déjà été constituées à l'intérieur du pays même* "... (François MISSER, *op. cit.*, p.155). Le Dossier n2 de l'asbl SOLIDAIRE-RWANDA présente une documentation détaillée sur l'essence, le fonctionnement, la formation militaire et idéologique de ces brigades et fournit des exemples concrets de leur composition et de leur organisation. Ce dossier présente également des listes de victimes de certains membres de ces brigades. Il est dès lors plus facile de comprendre aujourd'hui le terrorisme qui a ravagé le Rwanda, surtout la région du Mutara avant 1990, sur tout le territoire rwandais depuis le déclenchement de la guerre, spécialement la pose de bombes et de mines et l'assassinat de personnalités politiques depuis 1992.

RUTAREMARA est en outre soupçonné dans l'assassinat du Ministre GATABAZI Félicien en 1993. En effet, ce leader du Parti Social Démocrate (PSD), ordinairement allié politique du FPR, commençait à prendre ses distances (Voir Vénuste NSHIMIYIMANA, *Prélude au génocide rwandais*, Ed. Quorum, 1995, p.92). Le FPR l'a mis dans le collimateur depuis que ce ministre, alors en charge du Ministère des Travaux Publics, avait fustigé ce Front en lui reprochant d'avoir détruit la centrale hydroélectrique de Ntaruka en préfecture de Ruhengeri. En outre, dans le meeting de son parti tenu à Butare trois jours avant son assassinat, GATABAZI avait clairement condamné la prise du pouvoir par les armes envisagée par le FPR. Le jour de son assassinat, il avait passé toute la journée à l'hôtel Méridien avec certains membres de l'opposition politique au MRND, dont RUTAREMARA Tite. GATABAZI est rentré dans la soirée après avoir marqué son désaccord sur un plan machiavélique qui lui aurait été soumis par ses partenaires politiques. C'est vers 21 heures 30 que le groupe lui téléphone pour une autre mise au point. GATABAZI sort de chez lui avec son escorte. De retour, ses assassins l'attendaient à l'entrée de son domicile.

## **11. MUTIKIRI Mathias:**

Originaire de la Commune Murambi. Bras droit de Rutaremara Tite dans les massacres de Murambi depuis 1994 (Voir [Rutaremara Tite](#)).

## **12. RWABUKAMBA Vénuste:**

Homme d'affaires Tutsi de Rwamagana (Centre commercial), il est l'instigateur des massacres dans les communes Muhazi et Kayonza. (Solidaire-Rwanda, [Le non-dit sur les massacres au Rwanda](#), dossier n1, Bukavu, octobre 1994, p.37).

### **13. MUVUNYI Augustin:**

Originaire de Kiyenzi, Commune Rukara, il est le bras droit du Colonel Charles Kayonga dans le massacre des populations civiles de la commune Rukara. (SOLIDAIRE-RWANDA, Dossier n1, op. cit., p.37).

### **14. RUTAZIBWA Privat (Abbé):**

Complice de Paul Kagame dans le sabotage des Accords d'Arusha et dans la reprise de la guerre en Avril 1994. Il est l'un des extrémistes Tutsi qui ont été pour la solution militaire au moment où se déroulaient les négociations de paix d'Arusha. En effet, dans une lettre datée du 30 novembre 1993, l'Ambassadeur du Rwanda à Bujumbura à l'époque, Sylvestre Uwibajije, informait le Gouvernement Rwandais des préparatifs de la guerre par le FPR. Textuellement, il disait: " *Les participants à la réunion dirigée par l'Abbé Rutazibwa (du FPR) ont souhaité que les jeunes réfugiés rwandais cessent de se faire enrôler par les burundais afin que le FPR puisse les enrôler en son sein pour la guerre imminente et décisive qu'il compte lancer contre le Rwanda (...)* ".

Cette reprise des hostilités serait entre autre motivée, selon l'Ambassadeur, par le fait que " *le FPR serait confronté à des déchirements internes nés de la difficulté de pouvoir caser dans les différents postes des ministères qui lui reviennent, des milliers d'intellectuels qui ont vivement milité pour la cause du FPR.* "

### **15. KAGAME Paul (Général-Major):**

Actuel vice-président du Rwanda, Président du FPR, Ministre de la Défense et Commandant Suprême (High Commander) de l'APR, il est considéré par les médias occidentaux, et à juste titre comme " *l'homme fort de Kigali* ". Il est sans conteste " *le vrai chef du Rwanda* " (Le Soir du 20/01/98). Propulsé à la tête des combattants du FPR après la mort du Général-Major Fred Rwigema depuis octobre 1990 jusqu'à présent, il est le premier responsable de tous les massacres à grande échelle commis par le FPR/APR. Ces massacres ont été exécutés sous ses ordres. Parmi ces crimes, on peut entre autres signaler:

Massacres des populations des communes de Byumba frontalières à l'Uganda et déplacement de plus de 35.000 autres en 1990. Le nombre de victimes tombées sous les bombes du FPR dans cette période n'est pas connu, un black-out ayant été fait à ce sujet. Quelques rares témoignages signalent des exécutions massives dans les Communes Muvumba et Ngarama, et à Ngondore dans la commune Kiyombe entre 1990 et 1992.

Déportation de milliers de Rwandais vers l'Ouganda : " *Le FPR a déplacé de force des centaines, peut-être des milliers de personnes du Rwanda en Ouganda pour se créer des zones de protection* " (HUMAN RIGHTS WATCH, *Qui a armé le Rwanda ?* in LES DOSSIERS DU GRIP, Bruxelles 1994, p.16).

Le 23/01/1991: Attaque du FPR dans la ville de Ruhengeri. Plus d'une centaine de personnes furent tuées à cette occasion. " *Le FPR a également attaqué des objectifs clairement civils. Le 1 décembre 1991, ils ont attaqué un camp abritant 6.000 personnes déplacées à Rwebare. Ils prirent le camp d'assaut à partir de trois zones au bon milieu de la nuit, tuant 19 personnes et en blessant 34 autres. Une semaine plus tard, le FPR attaqua le petit hôpital de Nyarurema pour la troisième fois depuis le début de la guerre, tuant 6 infirmières et patients. D'autres objectifs civils comprenaient des écoles, des marchés et des maisons* " (HUMAN RIGHTS WATCH, op. cit., p.44).

Le 8/02//1993: Attaque généralisée dans les préfectures de Byumba et de Ruhengeri. Environ un million de personnes furent déplacées sans compter des centaines de milliers d'autres tombées sous les bombardements et les massacres des combattants du FPR. Plus de 40.000 morts selon les observateurs.

Le 25 février 1993, dans une lettre adressée par le Comité préfectoral de Ruhengeri aux Missions diplomatiques accréditées au Rwanda, on y lit que le FPR s'est livré à des tueries aveugles de la population civile. " *Après les avoir entassés dans les habitations abandonnées ou dans des salles de classe et après les avoir torturés en leur crevant les yeux ou en les mutilant, le FPR tue ses victimes soit à la grenade, soit par balles ou par armes chimiques dont seuls les INKOTANYI garde le secret macabre. Partout où le FPR est passé ou se cantonne, ce sont les lamentations, les pleurs et la désolation. Les populations de Ruhengeri et de Byumba sont actuellement l'objet d'un véritable génocide. En effet, les femmes enceintes meurent éviscérées, des enfants et des femmes sont tués au couteau, des hommes sont mutilés et meurent à la suite de l'épuisement de sang* ".

Parmi les victimes, la lettre signale entre autres :

François BARENGAYABO, vice-président de la Cour d'Appel de RUHENGERI et ses trois fils qui ont été massacrés avec une trentaine d'autres personnes du quartier de NYAMAGUMBA dans la Ville de Ruhengeri.

MUNYANEZA Jean Bosco, Substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de Ruhengeri avec et autres personnes qui étaient chez lui, tués après des tortures atroces.

500 personnes environs rassemblées en Commune Kidaho et fusillées.

BAREZI Nicodème, premier Bourgmestre de la Commune Nyamugali et son épouse tués par la fameuse "akandoya ".

GASANA Thaddée, Bourgmestre de la Commune Kinigi et Monsieur Elasto NTUYENABO, grand commerçant à Ruhengeri et à Kigali.

Les combattants du FPR ont en outre violé des filles et des femmes avant de les tuer notamment dans le secteur Gicuba de la Commune Nyamugali.

L'Union des Français de l'Etranger (U.F.E) lors de son Assemblée Générale tenue à Kigali le 08/03/1993, a fait le constat suivant: " *...il s'avère que les agissements et les techniques adoptées par le FPR ressemblent étrangement à ceux employés par les régimes totalitaires. Les meilleurs exemples sont les massacres de civils à Kinigi, Nkumba, Ruhengeri, Shashi, Karwasa, Ngarama, Bwisige et notamment à Kidaho où un groupe important a été rassemblé de force avant d'être exécuté. Cette violence explique le million de déplacés de guerre qui fuit devant l'armée de "libération "... du FPR pour mourir à petit feu dans les camps très rudimentaires.* "

Le Comité de Liaison des Associations Rwandaises de Défense des Droits de l'Homme(CLADHO), dans son rapport rendu public à Kigali le 16 février 1993 dénonçait les "expéditions punitives " perpétrées par les maquisards du FPR notamment dans la Ville de Ruhengeri, où "plusieurs dizaines de civils ont été regroupés dans des maisons et massacrés ".

Ces massacres commis par le FPR ont été également dénoncés, dans la même période, par la Ligue Indépendante pour la Défense des Libertés Publiques (LIDEL), la Ligue Chrétienne de Défense des Droits de l'Homme au Rwanda

(LICHREDOR), une centaine d'intellectuels de la Ville de Butare signataire d'une lettre de dénonciation du génocide perpétré par le FPR au Rwanda.

L'ambassadeur belge SWINNEN qui était accrédité au Rwanda à cette époque, a livré un témoignage émouvant à ce sujet devant la Commission spéciale Rwanda du Sénat Belge au mois de Mars 1997: " *Il y a eu des incidents pour lesquels le FPR fut considéré comme responsable. Je pense à une attaque contre un hôpital ou à l'offensive de mars 1993 (sic). Le FPR a provoqué le malheur car, en pleine négociation d'Arusha, des dizaines de milliers de personnes se sont déplacées. Elles vivaient dans des conditions misérables* " (COM-R 1-21, p.219). Ces camps étaient des vrais mouroirs. Un témoin européen a signalé que dans les camps de déplacés, dont celui de Nyacyonga, (aux portes de la Ville de Kigali), on enterrait toutes les deux heures une personne. (S. DESOUTER & F. REYNTJENS, op. cit., p.31).

Dans sa dépêche du 12 mai 1994, RFI parlant de ce qui se passait au Nord du Rwanda dans la préfecture de Byumba, disait: " *Partout le sol est couvert de centaines de milliers de cadavres en attente d'être ensevelis par des bulldozers ougandais.* "

- Colette Braeckman, parlant de l'offensive du FPR : " *Au moins 200.000 personnes ont été tuées en six semaines. Le HCR fait état de tirs délibérés sur les réfugiés fuyant le pays, des villageois rassemblés dans les écoles et mis en pièces à coups de machettes et des gens jetés vivants, pieds et poings liés, dans la rivière Akagera* ". (LE SOIR du 19 mai 1994).

Dans les dossiers n1 et 2 de l'ASBL SOLIDAIRE-RWANDA, les témoignages des réfugiés des camps de Tanzanie laissent apparaître plus de 17.000 victimes du FPR dans son avancée à l'Est du pays vers la frontière de Rusumo.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été forcées de se déplacer et ont été massées dans des camps de concentration dans tout le pays aux fins d'élimination physique de populations civiles sans qu'il y ait traces de leur assassinat. Plusieurs centaines parmi eux ont été massacrés soit dans les camps, soit au cours de ces déportations forcées. C'est le cas des camps de concentration de Rwamagana, Kabuga, Byumba...

- " *Devant l'Ecole Saint-André, le FPR a parqué 12.000 réfugiés au lendemain de la prise de la capitale. La Croix-Rouge, dont c'est le mandat, a exigé à trois reprises auprès du FPR de pouvoir rendre visite et recenser les prisonniers de guerre. Elle n'y a eu accès que le 14 juillet dernier. A ce jour, (...), le CICR n'a recensé que 113 prisonniers de guerre en tout et pour tout le Rwanda* ". (LIBERATION du 25 juillet 1994).

- " *Les informations émanant de témoins oculaires rwandais indiquent que des centaines, voire des milliers de civils non-armés et d'opposants du FPR, faits prisonniers ont été sommairement exécutés, ou tués de manière délibérée et arbitraire, depuis la recrudescence des massacres et des autres actes de violence qui ont fait suite à la mort de l'ancien président Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994. Nombre des homicides s'inscrivent dans un cycle de représailles arbitraires dans le nord-est du pays (Byumba), parfois dès avant le 6 avril 1994, et visant essentiellement des groupes de civils hutu* " (AMNESTY INTERNATIONAL, Rwanda. L'Armée Patriotique Rwandaise responsable d'homicides et d'enlèvements, avril-août 1994, Londres, octobre 1994, AI, AFR 47/16/94, page 4).
- Au mois d'août 1994, " *environ 60 personnes rentrant de la zone turquoise ont été exécutées à l'Ecole agro-vétérinaire de Butare* " ". (F. Reyntjens, Sujets d'inquiétude au Rwanda, octobre 1994, p. 3).
- " *Le 29 août, une coopérante d'une ONG internationale a vu plusieurs milliers de cadavres récents autour et dans une église à Mbyo, entre Gako et Nyamata dans le Bugesera* ". ". (F. REYNTJENS, Sujets d'inquiétude au Rwanda, octobre 1994, p. 3).

- A Save (Butare) " Des membres de la population affirment qu'environ 1750 personnes auraient été tuées ", la MINUAR y a vu au moins " une cinquantaine de cadavres ". (F. REYNTJENS, Sujets d'inquiétude au Rwanda, octobre 1994, p. 3).
- En septembre 1994, la MINUAR " a dénombré une centaine de cadavres à Kayumba au nord de Nyamata dans le Bugesera ". (F. REYNTJENS, Sujets d'inquiétude au Rwanda, octobre 1994, p. 3).

Dans son communiqué rendu public le 08/12/1995 après sa fuite, MUSANGAMFURA Sixbert, ex-Chef des Services de Renseignements sous le régime du FPR parle de 312.726 personnes massacrées d'une façon sélective et délibérée par l'APR depuis sa prise de pouvoir en juillet 1994 jusqu'en juillet 1995. Il a parlé de 173 fosses communes connues.

Faustin TWAGIRAMUNGU, ex-Premier Ministre du FPR, dans un communiqué fait à Bruxelles le 24/11/1995, affirme: " Pour les massacres de 200.000 personnes par l'APR, nous détenons des preuves irréfutables appuyant nos propos. " Rapportant ses propos la Wallonie parle de plus de 250.000 personnes massacrées par le FPR /APR depuis sa prise de pouvoir en juillet 1995. (LA WALLONIE du 28/11/1995).

Dans leur document n3 de mai 1997, James Gasana et Nkiko Nsengimana (résidents en Suisse), Promoteurs du Projet " Nouvelle Espérance pour le Rwanda ", révèlent ce qui suit: " Dans la préfecture de Byumba particulièrement dans la région du Mutara, promue récemment au rang de préfecture, les conflits de propriété seraient peu nombreux. Ils ont été réglés depuis avril 1994 par le commandement de l'APR compétent : Par les massacres" (p.11).

Assassinat de trois Evêques par l'APR à Gitarama en juin 1994 par l'APR. Il s'agit de: Mgr Vincent Nsengiyumva, archevêque métropolitain de Kigali; Mgr Thaddée Nsengiyumva, évêque de Kabgayi et Président de la Conférence des Evêques du Rwanda; Joseph Ruzindana, évêque de Byumba. C'est par une triste erreur que les militaires du FPR ont tué ces évêques, a affirmé le Colonel Frank MUGAMBAGE. (DE STANDAARD du 06/06/1995). Pourtant le Parlement du FPR a refusé l'inhumation de ces évêques dans la dignité. Le Soft international n727 du 6 au 12 février 1998 publié à Bruxelles a signalé que le Père franciscain Vjecko Curic, " un prêtre croate, a été criblé de balles à Kigali. Il était le 3 juin 1994 à Kabgayi lors de l'assassinat des évêques par l'armée du FPR ". LE MONDE du 5 février 1998 signale qu'il a été tué de 8 balles dans la poitrine, et qu'il a blessé son assassin avec l'arme qu'il portait avant de mourir. L'information a été publiée également dans le SOIR du 2 février 1998, dans LA LIBRE BELGIQUE du 4 février 1998. Plusieurs autres sources n'ont pas hésité à parler de l'élimination d'un témoin gênant.

Un autre témoignage sur les massacres massifs du FPR/APR nous vient du journal français "Libération " du 27/02/1996 : " En s'appuyant sur des listes de victimes et en recoupant des témoignages, " Libération " est en mesure d'avancer que le Front Patriotique Rwandais (FPR), l'ancien mouvement rebelle Tutsi au pouvoir à Kigali depuis juillet 1994, est responsable de 100.000 morts Hutu depuis 22 mois ". D'après les témoignages recueillis par le journaliste Stephen Smith qui a fait le reportage, témoignage corroboré par d'autres témoignages: " Au camp de Gabiro (ndlr: au Parc National de l'Akagera dans la préfecture de Byumba), les corps étaient brûlés et les restes enterrés au bulldozer ". Le témoin disait qu'en cinq jours, il avait compté plus de mille cadavres. " Les gens arrivaient vivants, on faisait l'ingoyi " (le ligotage des coudes dans le dos) et puis on les tuait d'un coup précis sur l'os frontal du crâne. "

Ces camps d'extermination du Mutara sont confirmés par le Journal britannique " SUNDAY EXPRESS EXPRESSO " du 21/04/1996.

Massacres de plus de 8000 réfugiés dans les camps de Kibeho en avril 1995. Ils ont été dirigés par le Colonel IBINGIRA qui a bénéficié d'une complète impunité.

Massacres des rescapés des massacres des camps de Kibeho. Le journal " LIBERATION " du 23/06/1995 titrait: " 60.000 déplacés disparus au Rwanda ", avec sous-titre: " Deux mois après la tuerie du camp hutu de Kibeho, des milliers de réfugiés manquent à l'appel ". Citant les sources de l'Integrated Operation Centre (IOC), la Centrale humanitaire des Nations-Unies, le journaliste Philippe Ceppi de ce journal dit: " La banque de données de l'IOC a beau faire et refaire ses comptes, son total reste sempiternellement le même: 60.000 déplacés se sont volatilisés dans la nature ". Pour Randolph Kent, Directeur du Bureau de coordination humanitaire des Nations Unies au Rwanda (UNREO), cité par Libération du 23 juin 1995: " Quels que soient les chiffres de départ, il reste que plusieurs dizaines de milliers de gens ont disparu. " Et plus loin il dit: " Il est évident qu'un certain nombre de gens sont morts ".

Les massacres des réfugiés dans l'île d'Iwawu au lac Kivu.

Le rapport du consultant GERSONY parle de plus de 30.000 morts par l'Armée de KAGAME.

" Des soldats de l'APR ont exécuté de façon extrajudiciaire un certain nombre de responsables locaux. En juillet, 18 fonctionnaires locaux, leurs proches et leurs collègues ont été assassinés dans la préfecture de Kigali. Citons les noms de Vincent MUNYANDAMUTSA, maire de Rushashi, Laurent BWANACYEYE, Directeur de l'école secondaire de Rwankuba, et Floribert HABINSHUTI, Substitut du Procureur de Rushashi ". (Amnesty International, op. cit., p.306).

Prisons et cachots mouirois. Entre autre, Amnesty International a signalé qu'entre mai et octobre 1996, 39 prisonniers sont morts par suffocation à Kibuye.

Massacres de plus de 500.000 hutu dans les camps et les forêts de l'ex-Zaïre. Le Général-Major Paul KAGAME a été on ne peut plus clair sur le rôle de son armée dans la conquête de l'ex-Zaïre et donc de l'extermination de milliers de réfugiés hutu du Rwanda et du Burundi et de nombreux Zaïrois. " Dans une interview que publie, aujourd'hui, un journal sud-africain, le vice-président et ministre rwandais de la défense, Paul Kagame reconnaît que ses troupes sont impliquées dans la mort de centaines de réfugiés dans l'est de l'ex-Zaïre. Mais pour Paul Kagame, il ne s'agit pas de massacres, mais de tueries dues à la guerre. Kagame rejette la responsabilité de ces morts sur l'ONU qui n'a pas su faire le tri entre les vrais réfugiés d'une part et d'autre part les miliciens interahamwe et les soldats de l'ancienne armée rwandaise. Kagame justifie l'intervention de ses soldats dans l'ex-Zaïre pour empêcher une invasion planifiée de son pays. L'Armée rwandaise a donc agi, selon lui, par légitime défense ". (Télétext RTBF I, Dimanche 26/10/1997, à 13 heures). Une mission de l'ONU conduite par l'expert des Droits de l'Homme Roberto Garretton, estime que les massacres de réfugiés Hutu commis de septembre 1996 au Printemps 1997 par les troupes de Laurent-Désiré Kabila peuvent être qualifiés de "crimes contre l'humanité " et qu'une prochaine mission devra déterminer si "un génocide a été planifié ". Ce rapport met également en cause les alliés Tutsi rwandais. (Le Monde du 13 et du 14 juillet 1997). Emma BONINO, Commissaire Européen à l'Action Humanitaire, estime à "environ 230.000 " les réfugiés disparus et qui ont certainement "succombé à la faim, aux maladies et aux massacres systématiques ". (Le Monde du 10/07/1997). Pour elle, un nombre équivalent à " toute la population du Luxembourg manque à l'appel ".

A l'occasion de la visite au Parlement Européen de Paul Kagame le 20/01/1998, les FRD dans leur communiqué n037/98 du 18/01/1998, ont rappelé les massacres commis par l'APR après le séjour au Rwanda, du 28 août au 1er septembre 1997, du Président de la Commission pour le Développement et la Coopération: 18 cas de massacres totalisant plus de 10.000 victimes ont été recensés dont:

" *Le massacre, par fusillade et jet de grenades, par l'APR de 8000 personnes, début novembre 1997, dans la grotte de Nyakinama en commune Kanama, préfecture de Gisenyi, où elles avaient trouvé refuge pour échapper aux massacres du marché de Mahoko et des collines environnantes depuis août 1997* ".

" *La mort de 30 personnes brûlées vives par l'APR à Gikoro, commune Mukingo (préfecture de Ruhengeri) le 15 novembre 1997 après les avoir rassemblées dans une maison soit disant pour une réunion.* "

Au sujet des tueries de Mudende le 11 décembre 1997, les FRD sont d'avis qu'elles "*cachent une opération malveillante mais subtile du régime en vue de s'attirer la sympathie de la communauté internationale qui commençait à découvrir sa vraie nature*".

Quant à l'ARIB, dans son communiqué du 20/01/1998, elle accuse Paul Kagame d'avoir :

" *participé, en tant que planificateur, auteur coauteur ou complice, entre 1990 et 1994, en territoire rwandais, au massacre de milliers de réfugiés burundais, à cause de leur appartenance ethnique.*

" *En territoire zaïrois (Kivu), entre octobre 1996 et mai 1997, ordonné le bombardement des camps de réfugiés burundais et le massacre systématique des réfugiés burundais partout où son armée les trouvait; ces massacres étaient ethniquement orientés* ";

" *en violation du territoire burundais et de la souveraineté nationale, ordonné le massacre de civils burundais non armés, pour cause d'appartenance ethnique, en particulier dans la province du Nord et Nord-Ouest* ";

" *participé, en tant que planificateur, auteur, coauteur ou complice au plan criminel d'assassinat, dans la nuit du 6 au 7 avril 1994 et dans l'espace territorial rwandais, du président de la République burundaise, Son Excellence Cyprien NTARYAMIRA, ainsi que de sa délégation* ".

- Dans son journal radiodiffusé du 12 novembre 1996, la RTBF rapporte que les attaques du 25 au 26 octobre 1996 sur les camps de réfugiés se font à l'arme lourde à partir du Rwanda et que ces armes étaient placées sur le mont Muhe (Gisenyi), et ce au moment où le camp de Kibumba était attaqué déjà depuis le 21 octobre 1996.

- o Kagame, en tant que commandant suprême de l'APR, est très gravement mis en cause par le Rapport de Human Rights Watch d'Octobre 1997 qui accuse cette Armée, fer de lance de l'AFDL de Kabila, d'avoir perpétré des massacres en masse de réfugiés hutu. Chaque fois que l'APR est citée sans nommer de responsables, c'est le général Kagame qui est mis en cause. Chaque fois que l'APR commet des massacres sans qu'un commandant des opérations ne soit spécifié, c'est le commandant en chef, le général Kagame, qui en assume la totale responsabilité et en endosse l'entière culpabilité. " *The presence of the Rwandan troops on the Congolese territory was confirmed by Rwandan vice-president Paul Kagame during an early July interview with the Washington Post*<sup>(10)</sup>. *And again, on September 9, 1997, when Kabila publicly thanked Rwanda for its help during the war in an official visit to Kigali*<sup>(11)</sup>. *Civilian refugees were often caught on areas of combat between these Rwandan forces and others backing the ADFL as they fought the FAZ and the ex-FAR*

opponents. In addition to death due to crossfire however, refugees describe numerous examples of indiscriminate attacks of refugee camps, including the use of mortars and heavy machine-guns and the attacks on the Kibumba refugee camp in north Kivu<sup>(12-13)</sup>. These attacks on camps in eastern Congo marked the beginning of a series of attacks of refugees and temporary camps set up as refugees fled westward into the interior of Congo.

- " During a July 1997 interview with the Washington Post, Rwandan Vice-President Paul Kagame claimed that the Rwandan Government had planned and led the military campaign that dispersed the refugee camps in eastern Congo and ousted former President Mobutu<sup>(21)</sup>. According to the Washington Post, Kagame was unequivocal concerning his objectives. The impetus for the war, Kagame said, was the Hutu refugee camps. Hutu militiamen used the camps as bases from which they launched raids to Rwanda, and Kagame said the Hutus had been buying weapons and preparing a full-scale invasion of Rwanda
- Kagame said the battle plan as formulated by him and his advisors was simple. The first goal was to 'dismantle the camps'. The second was to 'destroy the structure' of the Hutu Army and militia units based and around the camps, either by bringing the Hutu combatants back to Rwanda and ' dealing with them here or scattering them'<sup>(22)</sup>. Kagame's third objective was to topple Mobutu. Congolese President Kabila confirmed Rwanda's military assistance in Congo during the war. Similarly, Kagame's stated objective of destroying " the structure " of the ex-FAR provides a possible explanation for the active pursuit of refugees, former military, and militia across Congolese territory to areas of minor strategic importance, such as Mbandaka.
- Despite the public recognition of military involvement, both Kabila and Kagame have denied that any civilian massacres took place by troops under their command.<sup>(24)</sup> Both during the war and up to the present, however, the identities of many commanding officers and strategists of the ADFL and its allies were kept secret. Throughout the seven-month military campaign, senior officers in the field were often out of uniform and many used only their first names in public. Similarly, ranks were apparently confused or intentionally simplified to avoid identification of the military hierarchy : many officers of Katangese or Angolan origin were given or assumed the rank of " general ", while numerous Ugandan and Rwandan officers were known only as " commander " or " colonel " followed by their first name only. It is possible that many of these first names were used in public are pseudonyms. ". (HUMAN RIGHTS WATCH : Democratic Republic of the Congo, What Kabila is hiding. Civilian killings and impunity in Congo ; oct. 1997, vol. 9, n5) Devant toutes les malversations internationales et cette volonté délibérée de dissimuler l'identité exacte des officiers directement responsables des massacres sur le terrain, deux personnes dont l'identité et la responsabilité ne laissent planer aucun doute, KABILA et surtout KAGAME, constituent la réponse à la question posée par le titre de ce chapitre VII du Rapport : " WHO IS IN CHARGE ? " (QUI ACCUSER ?)

## 16. KARAKE KARENZI (Colonel):

Originaire de la Commune Buringa, fils de Sezibera, il fit massacrer 120 personnes du secteur Kabare de cette commune pour, disait-il, venger son frère Kayigi François mort à Kigali en avril 1994. (SOLIDAIRE-RWANDA, dossier n1). Officier du FPR envoyé à Kigali d'abord comme officier de liaison avec le GOMN puis comme agent de liaison avec la MINUAR dans le cadre des Accords d'Arusha.

Depuis son arrivée dans la capitale, Karake Karenzi a activé les fameuses "cellules " et d'autres commandos infiltrés pour commettre des assassinats de toutes sortes. Il est soupçonné entre autres d'avoir commandité les assassinats de leaders politiques hutu: Gapyisi Emmanuel, Bucyana Martin, Gatabazi Félicien, Rwambuka, Ingabire Alphonse (Katumba), Joseph Mutombo...

Des attentats commis entre 1993 et avril 1994 peuvent également lui être attribués, dont notamment le plasticage du siège de la CDR à Gisenyi, l'attentat

contre le Dr Higiro, membre du Comité Exécutif du Parti CDR résidant à Nyanza, l'attentat contre des écoliers dans la Commune Taba dans la Préfecture de Gitarama et qui a fait une centaine de morts parmi les élèves de l'école primaire.

On le soupçonne également d'avoir eu l'idée macabre de détruire Radio Rwanda en 1993. Jean Marie Vianney Higiro, ex-directeur de l'ORINFOR, et actuellement Visiting Assistant Professor à Miami University aux USA, l'écrit en ces termes: " *Un officier du FPR a tenté de recruter un journaliste pour poser une bombe dans les installations de Radio-Rwanda à Kigali, lui promettant en échange trois millions de francs rwandais et une protection. Ce dernier a non seulement refusé, mais prévenu*". (Jean Marie Vianney HIGIRO, Distorsions et Omissions dans l'ouvrage ' Rwanda. Les médias du génocide', in Dialogue n190, avril - mai 1996, p.167).

Les journaux de l'époque le soupçonnaient également d'avoir posé, par l'intermédiaire d'une certaine Mukagaga Emma Marie, une bombe qui avait alors détruit partiellement la poste centrale de Kigali. La fille dont il est question était agent de la poste à Kigali et était souvent en compagnie de Karake à l'Hôtel Méridien où logeait cet officier.

Après la victoire du FPR en 1994, le Colonel Karake a été affecté à la DMI où il s'est illustré par des tortures, des enlèvements de personnes et leurs disparitions. Il est connu pour avoir organisé des plans d'extermination massive des Hutu par le truchement du phénomène des " infiltrés ". " *Le Col. Karenzi Karake est un 'policier tortionnaire à la DMI'*". (CLIIR, Communiqué n24/97 du 05/12/1997).

Le 01/12/1997, il a été affecté comme Commandant du Secteur militaire de Gitarama. L'objectif qui lui était assigné était " *détruire coûte que coûte Gitarama, 'berceau de la Révolution de 1959'* ".(CLIIR, op. cit.;)

Le 03/12/1997, poursuit le CLIIR, " la formule d'infiltrés " est évoquée dans l'attaque de la Commune Bulinga, région de Ndiza d'où est partie la REVOLUTION DE 1959 et d'où est originaire le père de Karenzi qui était enseignant dans cette commune. La riposte a fait des dizaines de morts.

Le 09/01/1998, il a été " *transféré à Ruhengeri pour continuer l'extermination des hutu commencée par son prédécesseur Lt Colonel Kayumba Nyamwasa* ".(CLIIR, Communiqué du 27/01/1998).

## **17. MUROKORE (Lieutenant-Colonel):**

Commandant du 21ème Bataillon, il a organisé l'attaque simulée de l'aérodrome de Gisenyi le 08/10/1997. Il en a profité pour exterminer la majorité des habitants hutu des communes environnant cette ville dont ceux de Rwerere et Rubavu. Il est également cité dans l'extermination des réfugiés Hutu dans les camps et les forêts de l'ex-Zaïre. (CLIIR, Communiqué du 17/11/1997).

## **18. GAKUBA Théodore (Lieutenant):**

Avec son collègue, le capitaine Ruzibiza James, ils ont menacé le capitaine Hategekimana Théoneste des ex-FAR qui a échappé à un attentat le 06/06/1997. Le 20/05/1997, le Préfet de Gitarama avait, dans une lettre manuscrite envoyée au Premier Ministre Rwigema, lancé un SOS pour le Capitaine Hategekimana qui était constamment menacé par les deux Officiers de l'APR. Le 24/10/1997, le capitaine Hategekimana a été tué avec son escorte . Selon le CLIIR, dans son communiqué n024/97

du 05/12/1997, le capitaine Hategekimana " constituait un obstacle à l'implantation des escadrons de la mort et des groupes de tueurs du DMI à Gitarama. Cet attentat est l'oeuvre de la 'Special Branch'. Celle-ci ne parvenait pas à implanter rapidement ses structures d'appui, chargées de simuler des attaques des " infiltrés hutu ".

## 19. RUZIBIZA James (Capitaine):

Complice du Lieutenant Gakuba Théodore dans l'assassinat du Capitaine Hategekimana (Voir Gakuba Théodore).

## 20. IBINGIRA Fred (Colonel):

Depuis 1994, il s'est rendu célèbre dans les massacres de populations civiles. A la tête du 157ème bataillon, il a fait massacrer des populations depuis le nord-est de Byumba (en commune Muvumba) jusqu'à Cyangugu (sud-ouest) en passant par les préfectures de Kibungo, Kigali-Rural, Gitarama, Butare... Des centaines de milliers de personnes sont tombées sous les balles des soldats de son bataillon. Le 17/10/1994, il est impliqué dans l'assassinat du Père canadien Claude Simard. Ibingira était alors Commandant du secteur militaire Butare-Gikongoro.

En avril 1995, il dirige les massacres de Kibeho qui ont fait 10.000 morts selon certaines sources. Pour ce dernier crime, il fut jugé le 19/12/1996. Le jugement fut prononcé le 19/12/1996. Ce procès fut qualifié de simulacre par les organisations de défense des droits de l'Homme Human Right Watch/Africa et la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme dans leur déclaration du 30/12/96. Après les massacres de Kibeho, il " a été relevé, et prétendument mis aux arrêts de rigueur. Le 04 juillet 1995, il a participé à la réception donnée par la présidence rwandaise pour commémorer le premier anniversaire de la 'libération' de Kigali. Présents en nombre, aucun diplomate, défenseur des droits de l'Homme ou responsable d'une organisation humanitaire n'a protesté. " (Libération du 27/02/1996).

Vers la fin de l'année 1996, il est parmi les officiers de l'APR ayant coordonné le bombardement des camps des réfugiés hutu au Zaïre avec le Major Gumisiliza et le Major Karera. Selon le communiqué spécial des FRD du 16/07/1997, le plan spécial d'extermination systématique des réfugiés rwandais et des autochtones hutu congolais mis au point par Kagame a été exécuté par "ses proches collaborateurs dont certains font partie de ses escadrons de la mort appelés par le régime 'action group' ". Il s'agit notamment de:

Colonel James KABARERA, commandant en chef des opérations militaires de l'ex-Zaïre ;

Colonel IBINGIRA, qui commandait le front Nord-Kivu de l'ex-Zaïre ;

Colonel MUROKORE: Il commandait le front sud Kivu dans l'ex-Zaïre.

Colonel NZARAMBA: Commandant de la Brigade 211, qui opérait normalement dans les préfectures de Gisenyi et de Ruhengeri. Il a soutenu les soldats de l'APR ressortissants de Masisi et de Rutshuru dans l'attaque des camps de réfugiés hutu (FRD, Communiqué spécial du 28/10/96).

En 1997, au mois de juin, IBINGIRA est à la tête de la Brigade 402 qui couvre le secteur militaire de la ville de Kigali-ville et Kigali rural. Depuis qu'il est en charge de la sécurité de ces deux préfectures, l'insécurité a doublé dans la capitale Kigali. Il a utilisé le stratagème des infiltrés pour ensuite opérer des rafles qui visent des Hutu et ensuite les faire disparaître (voir CLIR, Communiqué n 7/96 et 21/97).

Il est impliqué dans l'assassinat de 47 ex-membres des FAR. Voici comment les FRD le rapportent dans leur Communiqué Spécial du 29/03/1997: " ... 47 ex-membres des FAR récemment rentrés du Zaïre et résidant en commune Rubungu sous la haute surveillance de la 402ème Brigade/APR commandée par le célèbre Col. Ibingira (" le massacreur " de Kibeho en avril 1995) sont portés disparus. La Radio Nationale a confirmé cette disparition mystérieuse dans son bulletin du 26 mars 1997, une manière d'admettre leur exécution sans aucune forme de procès ".

## **21. HAVUGIMANA Emmanuel (Sergent):**

Militaire de l'APR originaire de Nyanza-Butare, il a assassiné à Kigali, l'homme d'affaires hutu Mathias Hakizimana originaire de Butare. Il a été aidé dans cette cruelle besogne par un groupe comprenant les sergents Innocent Camarade et Pio Ngamiye, les Caporaux Uwamungu Jacques et Rutsindura Epimaque, le civil Nsaguye. Tout le groupe a été présenté devant la justice. (Le Journal Le Partisan, n28 de juin II 1995).

## **22. CAMARADE Innocent (Sergent):**

Militaire de l'APR né à Bujumbura au Burundi. Co-auteur dans l'assassinat de Mathias Hakizimana. (Voir Havugimana Emmanuel).

## **23. NGAMIJE Pie (Sergent):**

Militaire de l'APR né à Kanombe, Kigali, il est coauteur dans l'assassinat de Mathias HAKIZIMANA. (Voir Havugimana Emmanuel).

## **24. UWAMUNGU Jacques (Caporal):**

Militaire de l'APR, originaire de Mubuga, Préfecture de Gikongoro. C'est lui qui a ligoté Mathias Hakizimana avant de l'assassiner. (Voir Havugimana Emmanuel).

## **25. RUTSINDURA Epimaque:**

Caporal de l'APR, il est coauteur dans l'assassinat de Mathias Hakizimana. (Voir Havugimana Emmanuel).

## **26. NSAGUYE Wellars:**

Originaire de Butare, il est coauteur dans l'assassinat de Mathias Hakizimana. (Voir Havugimana Emmanuel).

## 27. RURANGIRWA Jean-Damascène:

Entrepreneur habitant à Kicukiro, Kigali-Ville. Il a juré qu'aucun hutu ne peut habiter près de lui, surtout s'il habite une maison en ciment ("*Nta muhutu ufite inzu y'isima uzantura iruhande*"). Pour cela, il a fait emprisonner ou a fait éliminer tous les Hutu des environs de chez lui. (Le Journal Le Partisan n 28, juin II, 1995).

## 28. COSMA (Lieutenant):

Il est impliqué dans des attentats contre certaines personnes dont notamment l'agression du journaliste MUTSINZI Edouard le 29/01/1995. Mutsinzi Edouard a été attaqué par un commando de cinq tueurs devant son domicile à Nyamirambo. Il a été laissé pour mort. Des coups reçus, notamment à la tête, l'ont rendu complètement infirme." *Ses deux voisins directs (Lieutenants Cosma et Murenzi présents près du lieu du crime) ne sont pas intervenus avec leurs soldats de garde, malgré les coups de feu tirés*". (CLIIR, Communiqué n03/96 du 12/07/1996).

## 29. MURENZI (Lieutenant):

Sa non-assistance, comme celle de ses gardes, au journaliste Mutsinzi Edouard le rend suspect dans cette agression (Voir cas du lieutenant COSMA).

## 30. NGABOYISONGA Kizito:

Militaire de l'APR. Le 24/06/1996, il a tenté d'assassiner le Père SIMOENS, responsable de l'orphelinat de Cyotamakara en Commune Ntyazo, Butare, après la messe du soir. Ne pouvant atteindre Simoens, Ngaboyisonga, ancien de l'orphelinat de Nyanza que dirigeait en ce temps le Père, a néanmoins tiré sur deux sacristains Jean Baptiste (qui est allé alerter le père Simoens) et Tite qu'il a trouvé dans la chapelle. Ce criminel a tenté lui aussi de se suicider. (CLIIR, Note pour information à tous nos partenaires, 22/03/1997).

## 31. RUGAMBWA (Major):

Le 02/03/1997, il y a eu une attaque sur la route Ruhengeri-Gisenyi. Deux véhicules ont été endommagés et 4 personnes sont mortes dont Iyamuremye Edouard. Du 03 au 5 mars 1997, il y a eu une opération meurtrière de ratissage et de fouille pour rechercher des infiltrés. Elle a fait plus de 500 victimes dans 7 secteurs avoisinants la ville de Ruhengeri à savoir: Musanze, Kabaya, Gahondogo et Gashangiro de la commune Kigombe; Kabere et Kitabura de la commune Nyakinama et Kimonyi de la commune Mukingo. Seuls 150 cadavres ont pu être décomptés officiellement à cette occasion ; d'autres ont été chargés dans des camions vers une destination inconnue. Une source américaine de l'Organisation de défense des droits de la personne, Human Rights Watch, affirme avoir reçu des témoignages fiables portant sur plus de 130 victimes, dont 6 d'une même famille parente du Colonel Kanyarengwe (alors Président du FPR). Quelques jours avant le début de cette intense répression, Dominique Bakunzibake, bourgmestre des années 60, avait été assassiné par des éléments armés inconnus. Lors des cérémonies de sa levée de deuil, l'armée a procédé à un massacre en tirant sur la foule rassemblée en cette circonstance. (FRD, Communiqué n 029/97 du 08 avril 1997). Pour avoir fait usage de la force contre des populations civiles inoffensives en prétextant des infiltrés, le Major Rugambwa aurait été arrêté, mais c'était un simulacre pour calmer la population de la région.

" D'après l'expertise médicale faite par le Dr Karemera, directeur de l'Hôpital de Ruhengeri, certaines personnes ont été tuées avec des armes à feu, d'autres avec des armes blanches ". (CLIIR, Note d'information..., 22/03/1997).

### **32. KABERA Assiel:**

Préfet de Kibuye. Il a fait emprisonner des gens et en a fait tuer d'autres tout simplement parce qu'ils étaient hutu. Son cas a été soulevé lors de la rencontre de la Communauté Rwandaise résidant à Berlin avec une délégation de parlementaires venue de Kigali. Ces parlementaires comprenaient entre autres: Madame Patricie Hajabakiga, Mme Agnès Mukabaranga, Ngarambe et Isaïe Mpayimana. La rencontre a eu lieu sur invitation de l'Ambassade du Rwanda à Bonn le 22/06/1997. Dans son rapport 1997, Amnesty International révèle l'ingérence des autorités locales dans le fonctionnement de la justice. Entre autres exemples: " *Fidèle MAKOMBE, procureur de Kibuye a été passé à tabac en mai par des soldats de l'APR: Il avait protesté contre l'ingérence des autorités locales dans le fonctionnement de la justice et refusé, en l'absence de preuves suffisantes, d'ordonner certaines arrestations et mises en détention* ". (Amnesty International, Rapport 1997, p.304). Durant le premier trimestre de 1997, il y a eu une attaque de l'école secondaire privée de Nyange par des malfaiteurs. 6 Elèves ont été tués avec un gardien de nuit et il y a eu plusieurs blessés. Cet assassinat n'est pas le premier dans cette préfecture de Kibuye et le CLIIR a rappelé à cette occasion " *que cette préfecture est gouvernée par le Préfet Kabera Assiel, un des membres des 'ESCADRONS DE LA MORT' issus des milieux extrémistes du FPR* ".

### **33. GATERA (sous-lieutenant):**

Officier de l'APR, Commandant de la Brigade Judiciaire de Remera, Kigali-Ville. Il a couvert les escadrons de la mort qui ont assassiné des centaines de personnes dans le secteur Remera, commune Kacyiru, surtout au lieu dit " Kimicanga ", notamment à partir de septembre 1994. Ce groupe de tueurs étaient entre autres composé des militaires de l'APR : Mushimire Eric, Rurangangabo Anselme, Ruzigama Emmanuel, Karuranga, Muhizi, Mbonyinshuti Sylvestre, Gataza Habib et des civils miliciens de l'APR: Ntare Nicolas, Kayihura Jean Pierre, et Sinderibuye P. Célestin. Ce groupe est en outre protégé directement par le Colonel Kayumba Nyamwasa, Chef d'Etat-major de la Gendarmerie Nationale. (CLIIR, Un modèle typique d' " Escadron de la mort " soutenu par la Gendarmerie Nationale, 22/03/1997).

### **34. MUSHIMIRE Eric (Soldat de l'APR) :**

Membre de l'Escadron de la mort du secteur Remera, Kigali-Ville. Le 21/01/1997, il a arrêté arbitrairement le nommé Gatete Fidèle, fils de Mwongereza Damascène qui a disparu depuis lors. Entre le 1er septembre et le 31/12/1994, il a, avec son groupe de tueurs, assassiné Nyirandimbati Généreuse avec ses deux fils, sa belle fille et ses petits enfants, soit 7 victimes d'une même famille! Il était entre autre en compagnie du militaire Rurangangabo Anselme et ont été aidés également par les " locataires " de chez Hategekimana Gallican. Le 31/12/1994, le groupe de Mushimire a massacré 9 personnes dont Nibarere, épouse de Munyakazi (fils de Habiyambere) avec ses 4 enfants et sa belle-mère. A la même date, ils ont tué Madame Nyirakimonyo Vénantie, ses filles, ainsi que 3 autres personnes. (CLIIR, Un modèle typique..., 22/03/1997).

### **35. RURANGANGABO Anselme:**

Membre de l'Escadron de la mort du secteur Remera. Complice du soldat Mushimire Eric dans l'assassinat de centaines de personnes de Kimironko dans le secteur Remera (Voir [MUSHIMIRE Eric](#)).

### **36. OKWIRE (Capitaine):**

Les militaires Mushimire Eric et Rurangangabo Anselme sont sous son commandement. Il couvre tous leurs assassinats (Voir [MUSHIMIRE Eric](#)).

### **37. KALISA (Afandi, Lieutenant ou sous-lieutenant):**

Ancien Commandant de la Brigade de Remera, Kigali-Ville, il a couvert tous les assassinats qui ont eu lieu à Kimironko, secteur Remera entre juillet et septembre par des escadrons de la mort. Muté pour la Brigade de Nyarugenge, dans Kigali-Ville, " *il avait été chargé d'intercepter les personnes* " libérées par le Magistrat Gratien Ruhorahoza, qui a été lui-même enlevé par les militaires de l'APR et porté disparu (CLIIR, [Un modèle typique d'escadron de la mort, 22/3/97](#)).

### **38. DIEUDONNE:**

Ex-soldat de l'APR reconverti dans l'enseignement, il a tiré, en date du 02/02/97 sur le Père canadien Guy PINARD, Curé de la Paroisse Kampanga à 16 km de Ruhengeri, alors que celui-ci célébrait la messe. Le Père est mort sur-le-champ. Cet assassinat a eu lieu au moment de la communion quand le Père était en train de distribuer l'Eucharistie. Quand les chrétiens ont tenté de l'appréhender, le meurtrier a tiré en l'air pour les dissuader et a réussi à s'enfuir. Le fait qu'il ait gardé son arme, alors qu'il n'était plus un militaire actif, pousse beaucoup d'observateurs à croire à un attentat commandité. Le Père Guy PINARD aurait été tué parce qu'il était un témoin gênant des massacres commis par l'APR dans cette région de Ruhengeri. (CLIIR, [Note d'information à tous nos partenaires, 05/02/1997](#)).

### **39. ZIGIRA (Major):**

Il est gendarme (G5 chargé de la politique). Il est impliqué dans l'assassinat du Père canadien Claude Simard, le 17/10/1994, dans sa paroisse de Ruyenzi dans la préfecture de Butare, au sud du pays. Le Capitaine Zigira était alors Préfet de Butare et le Colonel Ibingira était alors commandant du secteur militaire Butare-Gikongoro. Les deux officiers sont soupçonnés d'être de mèche avec ces assassins. D'après des enquêtes menées par le Capitaine Tim ISBERG d'Edmonton (Canada), ce sont des soldats de l'APR qui ont tué le Père Claude Simard à coups de marteau qu'ils ont abandonné sur place. C'était vers le soir du 17/10/1994. Ils étaient venus à bord d'une camionnette Toyota bleue. Le Capitaine Zigira est également responsable de massacres massifs de civils hutu déplacés de guerre qui avait été encerclés lors de la prise de Butare au début du mois de juillet 1994 (CLIIR, [Note d'information à tous nos partenaires, 05/02/1997](#). Même cas que le Major [Sekamana](#)).

### **40. DANY (Capitaine):**

Officier de l'APR, commandant des opérations militaires en juillet 1994, il est , avec le Major ZIGIRA, responsable des massacres massifs de civils hutu encerclés lors de la prise de Butare au mois de juillet 1994. (CLIIR, [Note d'information, 02/02/1997](#)).

#### **41. BAGABO (Lieutenant):**

Il a arrêté et mis en prison illégalement l'ex-conseiller à la Cour d'Appel de Nyabisindu, NKUNDIMFURA Anaclet. Celui-ci a été libéré sur injonction du Conseil des ministres le 24/07/1995. Le 21/04/1996, le bourgmestre de Nyabisindu MBANDA Steven a reproché aux autorités d'avoir libéré Nkundimfura dans un discours d'un extrémisme notoire. (CLIIR, Dernières nouvelles du Rwanda..., 13/04/1996).

#### **42. MBANDA Steven:**

Bourgmestre tutsi de la Commune Nyabisindu, il sème la haine entre les ethnies, en invitant les Tutsi à se venger sur des Hutu. Son discours du 21/04/1996 va dans ce sens . " *Ce discours extrémiste et incitateur caractérise la plupart des bourgmestres tutsi mis en place par le nouveau régime.* " (CLIIR, Dernières nouvelles du Rwanda et limogeage de deux préfets de Cyanqugu Rutihunza Théobald et de Gisenyi Zilimwabagabo Charles, 13/06/96).

#### **43. MUHIGIRWA Jean Bosco (Lieutenant):**

" *Jeune tutsi rapatrié du Burundi, était réputé être un grand tortionnaire de villageois (qui se faisaient rafler souvent la nuit par l'APR)* " (CLIIR, Dernières nouvelles du Rwanda et limogeage de deux préfets de Cyanqugu Rutihunza Théobald et de Gisenyi Zilimwabagabo Charles, 13/06/96). Responsable militaire de la zone de Kivumu (Rambura et Nyange), dans la préfecture de Kibuye, il est responsable de la mort de 22 détenus dans les cachots communaux de Kivumu. Le Collectif des Lignes et Associations de Défense des Droits de l'Homme (CLADHO) lors de sa mission du 27 au 29 novembre 1994, avait pu constater qu'il y avait 2 cachots: celui qu'il a visité se trouve dans les locaux de la commune Kivumu, et l'autre, celui de l'APR se trouve un peu plus loin dans une maison privée gardée par des militaires de l'APR et que les membres du CLADHO n'ont pas pu visiter (CLIIR, Dernières nouvelles ..., 13/06/1996).

#### **44. KAZINTWALI KADAFI (Lieutenant-Colonel):**

Commandant du secteur militaire de Butare, il a arrêté et emprisonné, le 02/05/1996, le Substitut du Procureur Célestin Kayibanda qui était en fonction depuis décembre 1994. Cette arrestation cadre avec le plan du FPR de l'épuration de magistrature rwandaise. (CLIIR, Epuration ethnique de la magistrature rwandaise, avril 1997). Le Procureur Général près la Cour d'Appel de Nyabisindu, Kabanda, adepte de ce plan, a tenté plusieurs fois de faire endosser en vain à Kayibanda le crime de génocide par de faux témoignages fabriqués par l'intermédiaire des " *syndicats des délateurs* ". En date du 09/01/1998, Kazintwali fut nommé Commandant-Adjoint de la Brigade de Gitarama-Kibuye. A cette occasion le CLIIR a fait le commentaire suivant: " *Le Général Paul Kagame continue de jongler sur les mutations des principaux commandants militaires de l'APR impliqués dans le génocide, les crimes de guerre et dans les massacres de civils non armés après la victoire du FPR* ". (CLIIR, Communiqué du 27/01/1998).

#### **45. RUKWAKWA Joseph (Capitaine):**

Officier de l'APR, il a tabassé le Procureur Fidèle Makombe et l'IPJ Binombe du Parquet de la République de Kibuye, sous l'instigation du Préfet Kibuye Kabera Assiel qui voulait que le Parquet arrête des citoyens innocents. (CLIIR, Epuration ethnique de la magistrature rwandaise, avril 1997).

#### **46. KABANDA Charles:**

Procureur Général près la Cour d'Appel de Nyanza, il collabore avec " *les syndicats de délateurs* ", système qui lui permet de jeter des milliers de Hutu en prison où ils meurent lentement. (CLIIR, Syndicat de délateurs..., mai 1997).

#### **47. MUGEMANGANGO Paul:**

Procureur de la République à Gitarama; il collabore avec les syndicats de délateurs, système qui lui permet de jeter des milliers des hutu en prison où ils meurent lentement. (CLIIR, Syndicat des délateurs ..., mai 1997).

#### **48. RUKANGIRA Emmanuel:**

Procureur de la République à Kigali, il collabore avec des syndicats de délateurs. Ce système lui permet de jeter des milliers de hutu en prison où ils meurent lentement. (CLIIR, Syndicat de délateurs ..., mai 1997).

#### **49. BINGINKOMO Augustin:**

Membre d'un grand syndicat de délateurs originaires du secteur Mukingo, commune Kigoma, Préfecture Gitarama. Ce syndicat comprend en outre: Rukimirana Uzziel, Rudasingwa Alexis, Nyirasoni Costasie, Ntakirutimana, Mukagare Aloysie, Mukantabana Marthe, Nshiyemubanzi François, Habyalimana Alexis, Habarurema Annonciata, Mbabariye Evariste, Mukamwezi Marie-Anne, Uzalibara Martin, Nkundimana Laurent, Nsabimana Vincent, Ubumwe Béatrice. Les victimes de ce syndicat entre juin 1994 et avril 1995 s'élèvent à 521 tués dans le secteur Mukingo, 220 dans le secteur Ngwa, 198 tués dans le secteur Kigoma, 127 tués dans le secteur Gasoro, 116 tués dans le secteur Kiruli et 110 tués dans le secteur Remera. (CLIIR, Syndicat de délateurs..., mai 1997), soit au total 1233 victimes.

#### **50. KANYESHYAMBA:**

Membre d'escadron de la commune Mukingi-Gitarama. Il opère en compagnie de Fidèle Mupagasi et Sylvestre Nyirabukara. Entre juillet et décembre 1994, leurs victimes s'élevaient à 831 réparti comme suit : cellule Nyakabuye : 205 tués, Mahembe: 124 tués; cellule Gitanga: 88 tués; Gasharu: 243; Gakomeye: 122 tués; Nyarusange: 49 tués. Ces massacres de Gitarama ont été dénoncés par l'Association Human Right Watch/Africa dans son rapport intitulé: " *La Suite du génocide au Rwanda*, septembre 1994 ". Ce rapport parle entre autre des centaines des civils hutu invités dans une réunion par les soldats de l'APR le 19/06//1994 dans la cellule Nyagakombe, secteur Rugogwe, Commune Mukingo, puis fusillés. Matata Joseph a pu identifier quelques victimes du massacre de cette réunion du 19/06//1994 à Rugogwe: Bizimana Michel, Niyongize Mathilde, Gahima: agent de l'hôpital de

Byimana, Sekimonyo Michel... En tout, 27 victimes ont été identifiées. (CLIIR, Extrait du rapport de Matata Joseph sur la responsabilité du FPR dans le génocide, juin 1997).

### **51. MUHIRE Egide (Militaire de l'APR) :**

Il est impliqué dans l'assassinat du Préfet P. Claver Rwangabo, de son fils Rwangabo Christophe et de son chauffeur dans la nuit du 04/03/1995. Garde du corps du Préfet, il a survécu miraculeusement à l'attentat alors que la voiture avait été criblée de balles (MATATA Joseph, Rapport sur l'assassinat du préfet de Butare, Kigali 15/03/1995).

### **52. KABERA Cyprien:**

Militaire du bataillon Cyangugu. Il est impliqué dans l'enlèvement et l'emprisonnement de personnes dont notamment les membres de la famille de feu Rutabagisha Amiel (Intego n 11 du 31/05/1996).

### **53. RUTAREMARA Jill (Capitaine):**

Militaire de l'APR. Un des champions de la politique d'ethnilandisation du Mutara (Ere de la Liberté, n 34).

### **54. KAJEGUHAKWA Valens:**

Propriétaire de l'Entreprise Rwandaise des Pétroles qui eut longtemps le monopole de la fourniture des produits pétroliers aux services publics et à l'armée, Kajeguhakwa tissa des relations de corruption qui lui permirent de détourner des sommes colossales en devises. Redevable de plusieurs centaines de millions au fisc et aux banques rwandaises, la justice procéda à la saisie de ses biens et entama de les vendre aux enchères. Kajeguhakwa a alors rejoint le FPR en août 1990 pour revenir avec lui attaquer le Rwanda. Il quitta le Rwanda en gardant un ressentiment très fort contre le juge Hategekimana Jean, président du Tribunal de première instance de Kigali qui avait prononcé le jugement de liquidation de ses biens et contre les curateurs, dont Rwananiye Daniel qui dirigeait ceux-ci.

Quand le FPR reprit la guerre en avril 1994, Kajeguhakwa aurait envoyé ses escadrons de la mort pour tuer ces deux hauts cadres. Rwananiye fut égorgé chez lui à Kicukiro avec sa femme et ses 4 enfants. C'était le 09 avril 1994. Dans la même nuit, le juge Hategekimana et toute sa famille furent également assassinés.

### **55. SAM KAKA alias KANYEMERA (Colonel):**

Chef d'Etat-major de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) de juillet 1994 à janvier 1998, Kanyemera participa à tous les assassinats qui ont eu lieu dans les préfectures de Byumba et de Ruhengeri sur les populations civiles. Le cas le plus connu est celui de la commune Cyungo dans la préfecture de Byumba. Le 06 avril 1994, le Colonel Kanyemera, qui était avec ses hommes dans la "zone démilitarisée" dans la Commune Cyungo-Byumba, mis au point un appât qui a bien fonctionné : la population de cette commune en proie à la famine parce que la guerre l'avait empêché de cultiver,

avait grandement besoin d'une aide en nourriture. Les hommes de KAKA invitèrent tous les cadres de la commune à une réunion à Kimiryi. L'ordre du jour était de mettre sur pied le programme de distribution de la nourriture. Plus d'une vingtaine de personnes répondirent à l'appel. Elles furent tuées dans la salle dans laquelle elles s'étaient rassemblées. Le lendemain, avant que la nouvelle ne se répande, l'on invita tout jeune qui savait lire et écrire à une réunion ayant le même objet et l'on ajouta que les jeunes distributeurs seraient payés à l'heure. Comme c'était les vacances, tous les jeunes de la commune et même des communes environnantes se précipitèrent en masse. Ils furent tous tués sur ordre de SAM KAKA. Le jour suivant, les hommes de KAKA sillonnèrent la commune. Ils tuèrent toutes les familles qui avaient des enfants dans l'administration à Kigali et ailleurs. La même opération fut réalisée également dans les communes avoisinantes de Nyamugali et de Tumba. Il a été aidé dans cette sinistre tâche par un certain MUKWIYE de Kinihira, Commune Cyungo et actuellement responsable des services de sécurité à Byumba. Le Colonel KAKA est coordinateur de la constitution des escadrons de la mort, avec pour mission d'assassinat des leaders rwandais en exil. Leur formation a été réalisée au camp militaire de Kigali en janvier et février 1996. Le recrutement des jeunes se fait par le Major KAZURA. La majorité proviennent de l'Université Nationale du Rwanda à Butare.

## **56. KAZURA (Major):**

Responsable du recrutement et de la formation des escadrons de la mort à envoyer à l'extérieur pour éliminer les leaders hutu en exil (Voir SAM KAKA).

## **57. NZIZA Jackson alias NKURUNZIZA Jacques (Major):**

Originaire de Bufumbira (Uganda), il était adjoint du Général-Major Paul KAGAME dans les services de sécurité de la NRA, armée ougandaise. Il est surtout connu pour avoir fait assassiner 3 évêques à Kabgayi, dix prêtres, plusieurs religieux et religieuses ainsi que de nombreux laïcs en juin 1994. En juillet, quand le FPR a pris le pouvoir, Jackson NZIZA est nommé Ambassadeur à Nairobi au Kenya. Il ne tarde pas à activer les réseaux de renseignement qu'il avait tissés lorsqu'il était officier de renseignements de la NRA. La sûreté kenyane ne tarde pas à tendre ses filets et il est pris en flagrant délit. Il est alors expulsé. En 1996, lors des attaques des camps de réfugiés au Zaïre, NZIZA est cité comme assassin du Général KISASE Ngandu, Commandant des forces de l'AFDL. Il était aussi chargé de la sécurité dans la capitale, Kinshasa, selon un communiqué spécial des FRD du 11/07/97.

*" An officer reported to be Major Nkurunziza (also referred to as colonel or Commander " Jackson ") was seen by numerous sources in Maniema, south Kivu and Haut-Congo near sites where refugees were concentrated and/or massacres took place. Jackson, according to Congolese and aid workers also known as " the Exterminator ", speaks Kiswahili of Ugandan as well as fluent English and Kinyarwanda.<sup>(42)</sup> In early April, Jackson was a commander in the Shabunda area where he told aid workers that his mission was to eliminate ex-FAR and Interahamwe. During this period, humanitarian sources saw mass-graves and decomposing bodies of what they state were civilian refugees in the Shabunda and neighbouring areas. Corroborating sources state that Jackson was at barriers south of Kisangani during mid to late April 1997 when massacres allegedly were taking place at refugee camps in the area. He was in Kisangani until mid-May and later in south-Kivu and Maniema as late as July 1997 during a period in which UNHCR was organising voluntary repatriation.<sup>(43)</sup> He was seen again in Kisangani as recently as early September 1997.<sup>(44)</sup> (HUMAN RIGHTS WATCH : Democratic Republic of the Congo. What Kabila is hiding. Civilian killings and impunity in Congo ; oct. 1997, vol. 9, n5).*

## **58. GASHAYIJA (Officier 'Afandi' de l'APR).**

Il est responsable de la disparition de RUTAYISIRE Georges, qu'il a fait arrêter dans la commune Nyarugenge, dans la Ville de Kigali le 18/07/94. RUTAYISIRE Georges est originaire de la commune Cyimbogo, Préfecture de Cyangugu. (CLIIR, Rapport sur la situation des droits de l'Homme au Rwanda, 31 mars 1995).

#### **59. ADAMO (Lieutenant) :**

Il a arrêté à son domicile KALIMUNDA Gérard, commerçant bien connu dans la ville de Kigali et originaire de Gisenyi. KALIMUNDA Gérard est porté disparu depuis lors. (CLIIR, Rapport sur la situation des droits de l'Homme au Rwanda, 31 mars 1995).

#### **60. MUTERAHEJURU Gilbert (Militaire de l'APR):**

Il est coauteur de l'arrestation et de la disparition de RUTAYISIRE Georges. (Voir GASHAYIJA).

#### **61. KALISA Martin :**

Bourgmestre de la commune Musambira depuis la prise du pouvoir par le FPR. Il a fait arrêter l'ancien bourgmestre de Musambira, Nyandwi Justin, en l'accusant d'avoir soutenu des massacres dans sa commune.

Il faut rappeler que Nyandwi avait dû fuir de chez lui le 20/04/1994 quand il a été attaqué par les Interahamwe et avait été destitué de sa fonction de bourgmestre le 18/06/94. Il n'a pu rentrer chez lui que le 20/08/1994. Arrêté le 09/01/1995 et transféré à la prison de Gitarama, il a disparu depuis (CLIIR, Communiqué du 31 mars 1995).

#### **62. BOSCO (sous-lieutenant de l'APR):**

Il a arrêté et fait emprisonner le sous-préfet KOLONI de Ruhango qui avait été réintégré dans ses fonctions en août 1994. Le sous-préfet Koloni a été assassiné avec toute sa famille, le 27/07/1995. De fortes présomptions pèsent sur la complicité du sous-lieutenant Bosco dans cet assassinat (MATATA Joseph, Arrestations et détentions arbitraires, Kigali 31 mars 1995).

#### **63. BAGABO (Lieutenant):**

Commandant de l'APR dans la sous-préfecture de Ruhango, il a fait arrêter le juge NKUNDIMFURA, qui était Conseiller près la Cour d'Appel de NYABISINDU, depuis son arrestation le 19/12/1994 celui-ci est porté disparu. (MATATA Joseph, Arrestations et détentions arbitraires, Kigali 31 mars 1995).

#### **64. KIZURI et JOSELINE:**

Ces deux ABAKADA (Cadre) du FPR du quartier de Gakinjoro (Ville de Kigali) ont arrêté le nommé Kolimba le 04/02/1995. Ils l'ont emmené au quartier de Kiyovu-Rugenge et l'ont enfermé dans un sanitaire (WC). Ils sont revenus chez lui à Gakinjoro, ont torturé sa femme et ses enfants et ont pillé la maison. Kolimba est depuis lors porté disparu. (MATATA Joseph, Arrestations et détentions arbitraires, Kigali 31 mars 1995).

## **65. TWAGIRA:**

Cadre du FPR rapatrié d'Uganda, il a arrêté le commerçant Gaspard Harerimana et est revenu nuitamment avec des militaires pour piller le stock de ce commerçant qui depuis lors est porté disparu. Ce Twagira fut par la suite muté vers Gisenyi. L'arrestation de Harerimana a eu lieu au mois d'août 1994. (MATATA Joseph, Arrestations et détentions arbitraires, Kigali 31 mars 1995).

## **66. RWAKAGEYO:**

Cadre du FPR rapatrié d'Uganda, il a arrêté plusieurs personnes dans le secteur Rusororo, Commune Rubungu, et les a passées à tabac avant de les emmener dans le cachot de la sous-brigade de Kabuga. Depuis lors, certaines d'entre elles ont disparu dont Célestin Kabanda et Jean de Dieu Rwamakuba tous deux originaires de la cellule Ruyonza, secteur Rusororo, Commune Rubungu. Leur arrestation avait eu lieu le 13/02/1994 (MATATA Joseph, Exactions et avidité des cadres du FPR, Kigali 31 mars 1995).

## **67. KABANDA Ildephonse:**

Cadre du FPR originaire de Butamwa, Préfecture de Kigali, il a été désigné pour diriger la commune Taba dans la Préfecture de Gitarama. Durant le peu de temps qu'il a passé à la tête de cette commune, il a fait exécuter plus de 100 personnes avant d'être éloigné par le Préfet de Gitarama. (MATATA Joseph, Exactions et avidité des cadres du FPR, Kigali 31 mars 1995).

## **68. KARENZI Gilbert:**

Cadre du FPR dans la commune Tambwe, préfecture Gitarama, il a fait enlever l'homme d'affaires Rudasingwa Gérard pour s'approprier ses biens. Rudasingwa est porté disparu depuis le jour de son arrestation, soit le 04/08/1994. Le même sort fut réservé à Munyeshuri de la même commune pour que l'on s'approprie sa maison. (MATATA Joseph, Exactions et avidité des cadres du FPR, Kigali 31 mars 1995).

## **69. MUGABO Innocent:**

Il est complice dans la disparition de Rudasingwa et Munyeshuri. (MATATA Joseph, Exactions et avidité des cadres du FPR, Kigali 31 mars 1995. Voir Karenzi Gilbert).

## **70. BAYIHORERE Idrissa et HARUNA:**

Ces deux cadres sont impliqués dans la disparition de nombreuses personnes du secteur Nyamirambo dans la ville de Kigali. Cela en 1994 et 1995. (MATATA Joseph, Rapports et témoignages attestant la persécution contre les Hutu, Kigali 31 mars 1995).

## **71. MUKALIMBA Gloriose alias MAMA DIDI:**

A la tête d'une association de délateurs, elle est à la base de nombreuses disparitions de personnes qualifiées d'"ibipinga " (nom péjoratif pour désigner les Hutu) dans le secteur de Gasyata de la ville de Kigali, dans la seconde moitié de 1994. Les autres membres de cette association sont : Félicité, Ntaganda, Pierre Nshongore et Damascène du secteur Gasyata. (MATATA Joseph, Rapports et témoignages attestant la persécution contre les Hutu, Kigali 31 mars 1995).

## **72. RUZIMA:**

Secrétaire communal de la commune Tambwe, il a fait éliminer plus d'une centaine de personnes de cette commune en 1994 et 1995. (CLIIR, Les syndicats des délateurs, mai 1997).

## **73. NICYABERA Béatrice:**

A la tête d'un syndicat des délateurs, cette dame a fait éliminer beaucoup de personnes pour le simple fait qu'elles étaient Hutu, en 1994 et 1995. Cela a eu lieu dans le secteur Remera, cellule Nyamagana, Commune Kigoma. Les autres membres de cette association sont: Sebugwiza, Mpayimana et Epimaque Habiyaambere, tous du même secteur. (CLIIR, Les syndicats des délateurs, mai 1997).

## **74. KAYITARE:**

Du secteur Gakenke, Cellule Kiramuruzi, commune Murambi. Il a fait éliminer beaucoup de personnes de cette commune en les dénonçant injustement aux militaires qui les fusillaient sur-le-champ, cela dans la seconde moitié de 1994 et en 1995. (CLIIR, Les syndicats des délateurs, mai 1997).

## **75. NGOGA Charles (Colonel):**

De juillet 1994 à début 1996, le Colonel NGOGA était commandant du secteur militaire Gitarama-Kibuye. Il y introduit "*la formule d'infiltrés hutu*" qui lui permet de faire massacrer en toute légalité et "légitime défense" des milliers de Hutu de ces 2 préfectures. "*Le Colonel NGOGA s'est rendu responsable de la mort de plus de 18.000 civils Hutu dans la seule préfecture de Gitarama entre juillet 94 et juin 95*" (CLIIR, Communiqué n 17/97 du 27/06/1997). Il est nommé par la suite Commandant du secteur militaire de Ruhengeri-Gisenyi. Il y introduit la même formule jusqu'en août 1996 où il a été remplacé par le Colonel Nzaramba. Il a organisé, dans la nuit du 28 au 29 juin 1996, le massacre de 28 personnes dans le secteur Nyamugweyo, Commune Giciye dans la sous-préfecture Kabaya (Préfecture de Gisenyi). Du 04/07/96 au 12/08/96, l'APR a mené des "*opérations de représailles*" qui ont fait des centaines de morts. Ces opérations ont été condamnées par Human Rights Watch, FIDH et Amnesty International en date du 26/07/96. En août 1996, le Colonel NGOGA est transféré au Commandement de la Brigade de l'Est.

En tant que Commandant du secteur militaire Ruhengeri-Gisenyi, il organise des ratissages qui ont coûté la vie à plusieurs milliers de personnes de ces deux préfectures. Quelques exemples tirés des rapports du Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda: " *Le 06/08/1996, les victimes des ratissages organisés par le Colonel NGOGA étaient de plus de 675 personnes civiles sans armes, dont Kanyarwanda Juvénal qui était percepteur des impôts, Mbuzamarero, préfet des études à l'école secondaire de Kagogo, quatre victimes membres de la famille du député Maniraguha Lucie et beaucoup d'étudiants en vacances. Cela s'est passé en commune Nyamutera, dans la préfecture de Ruhengeri* " (CLIIR, Communiqué n 4/96, 14/08/1996 ; FRD, Communiqué n 16/96 du 07/10/96).

## **76. ZIMURINDA Jean-Bosco (Sous-Lieutenant):**

Engagé dans l'armée Patriotique Rwandaise en avril 1994, il a été nommé sous-préfet de la sous-préfecture de Kiyumba en remplacement du sous-préfet Koloni Placide assassiné le 27/07/1995. Membre des escadrons de la mort, il est impliqué dans plusieurs crimes dont :

Les massacres de civils hutu dans les régions du Bugesera et de Gitarama Sud en juin 1994.

L'assassinat, dans la nuit du 27/07/1995, du sous-préfet Koloni Placide, son épouse Immaculée Nyirambibi, ses deux filles Umutoniwase Marie-Claire (15 ans) et Carine Uwamahoro (9 ans) et sa domestique Séraphine Murekatete.

L'assassinat du Bourgmestre de Nyabikenke, Elie Dusabumuremyi, dans la soirée du 11/07/1996 par des militaires à bord de deux véhicules de l'APR. Les occupants d'un des deux véhicules venaient tout juste de s'entretenir avec le sous-préfet Zimurinda.

Assassinat en mai 1996 de Gasana François, responsable de la cellule Kabeza, secteur Ngoma, Nyabikenke.

Assassinat de Rwubaka Benoît, tué en juin 1996, le jour de sa nomination à l'issue d'une réunion dirigée par le Bourgmestre et le sous-préfet Zimurinda.

Il est l'un des auteurs des tracts qui invitaient la population Tutsi de Nyabikenke à se regrouper sur de petits centres, dans le cadre d'un plan d'élimination lente des Hutu (CLIIR, Communiqué n17/97)

## **77. MUGABO Francis:**

Membre des escadrons de la mort du DMI, il a été envoyé à Nairobi, au Kenya, comme membre de l'Ambassade du Rwanda dans ce pays. Il avait une mission d'assassiner Seth Sendashonga, ex-ministre du FPR et qui a démissionné pour protester contre l'extermination des populations civiles par l'APR. Mugabo tira sur lui le 26/02/1996 et le blessa à l'épaule. Son neveu qui était dans la même voiture fut atteint de plusieurs balles dans l'abdomen. Il en est mort fin avril 1997 à Nairobi. (CLIIR, Note sur le sort des réfugiés rwandais au Kenya, 22/07/1997).

## **78. NKUBITO (Major):**

Impliqué dans l'assassinat de plusieurs personnes dans la préfecture de Gitarama. Le 13/09/1996, ce major avait menacé les populations des communes Rutobwe et Runda de représailles au cas où il y

aurait des infiltrés. Sitôt dit sitôt fait. Des infiltrés furent inventés de toutes pièces. Ainsi, le 05/07/97 dans la nuit, 16 personnes furent assassinées en commune Nyakabanda, Gitarama, par des militaires de l'APR. Parmi les victimes, on peut citer: Musabyimana Thaddée, Directeur de l'école secondaire privée "*la Fraternité de Ndiza*"; Nkundabatware Jean Baptiste, coordinateur de l'ASBL "*Compagnons Fontainiers Rwandais*" (COFORWA), tué lui aussi avec sa femme et ses cinq enfants; le 04/07/1997, trois autres personnes ont été tuées dans la commune Mushubati, près de la ville de Gitarama (CLIIR, Communiqué n17/97).

### **79. KWIKILIZA (Major):**

Il fait partie de l'équipe du Major Nkubito. Ils ont tous les deux proféré des menaces à l'encontre des populations de Gitarama avant d'y organiser des tueries. (CLIIR, Communiqué n17/97).

### **80. GAKWERERE (Capitaine):**

Fils naturel du Colonel Ndungutse, bien connu dans l'armée ougandaise, la NRA. Il a organisé des embuscades dans la commune de Rushashi et qui ont coûté la vie en date du 07/07/1996 au Bourgmestre de la Commune de Rushashi, au Procureur près le Parquet de Rushashi, sa femme et ses deux enfants ainsi que le Directeur d'une école secondaire et leurs compagnons, soit au total 18 personnes. (CLIIR, Communiqué n 17/97).

### **81. KABERA (sous-lieutenant):**

Dans la soirée du 16 janvier 1997, il a tiré sur le Député Burakari Evariste à Rutare dans la préfecture de Byumba. Burakari était membre du Parti Libéral. Il aurait été abattu parce qu'il avait été témoin de massacres de civils hutu par le FPR lorsqu'il était Bourgmestre intérimaire de la commune Rutare pendant la période d'avril à août 1994. Kabera a été condamné à 52 mois de prison ferme. (CLIIR, Communiqué n15/97)

### **82. RUGIRA (Lieutenant):**

Il accompagnait le Sous-Lieutenant Kabera lors de son forfait. Il a été condamné à un an avec sursis (CLIIR, Communiqué n15/97).

### **83. BAGIRE (Colonel):**

Sous sa direction en tant que commandant du secteur militaire Ruhengeri-Gisenyi, 110 paysans ont été massacrés dans la commune de Kanama à l'aube du 12/09/1995 ainsi que le Bourgmestre de Kanama, Setako Célestin et le conseiller du secteur Kayove Abraham Rukebesha. C'était en représailles de la mort du Lieutenant Ruraza tué dans une embuscade dans la soirée du 11/09/1995. Suite à cette extermination de populations civiles sans armes, Bagire a été muté "*à titre de sanction*" et fut nommé Conseiller du Général KAGAME. (CLIIR, Communiqué n21/97 du 13/09/1997).

#### **84. KABUYE Rose (Major):**

Elle a été Préfet intérimaire de la Préfecture de Kigali-rural de fin avril à juillet 1994. Durant cette période, elle a ordonné, à partir de son quartier général de Kabuga, des massacres de paysans hutu dans les communes Bicumbi, Gikoro, Rubungo, Gikomero et Kanombe. Elle fut, après, nommé Préfet de la préfecture de la ville de Kigali où elle a soutenu et encouragé les escadrons de la mort et les milices Tutsi contre les Hutu. Elle a tenté de réinstaurer le permis de résidence obligatoire malgré une forte opposition de son ministre de l'Intérieur Seth Sendashonga qui a démissionné en août 1995. Elle est impliquée dans les violations les plus graves du droit de propriété par la gestion anarchique des fonds recueillis des maisons confisquées par l'APR. Rose Kabuye et Kayumba Nyamwasa sont impliqués dans l'assassinat du président Juvénal Habyarimana (F. REYNTJENS, Rwanda. Trois jours qui ont fait basculer l'histoire, Institut Africain CEDAF, Bruxelles, Ed. L'Harmattan, Paris, 1995, p.44. Voir aussi Kayumba Nyamwasa).

#### **85. SEKAMANA Jean-Damascène (Major Gendarme):**

Officier de renseignements (G2 Intelligence), il est impliqué dans la plupart des exécutions sommaires, disparitions, tortures, séquestrations, arrestations arbitraires et détentions illégales qui ont secoué les préfectures de Kigali-ville et Kigali-Rural en 1997 (CLIR, Communiqué n16/97).

#### **86. GUMISILIZA (Major):**

Il est impliqué dans des assassinats de civils Hutu depuis 1994. Responsable du secteur militaire de Cyangugu, il est parmi les officiers qui ont conduit les bombardements des camps de réfugiés hutu dans l'ex-Zaïre en septembre 1996. (CLIR, Communiqué n7/96 du 08/11/1996 et Communiqué n18/97 du 15/07/1997).

#### **87. KARERA Denis (Major):**

Impliqué dans des massacres des Hutu dans la zone de Byumba entre avril et juillet 94, avec le Major Birasa qui était sous ses ordres, ils ont massacré, en date du 28/04/1994, 1500 paysans Hutu qui s'étaient réfugiés dans les bâtiments du Diocèse de Byumba. Le Major Karera a été promu Directeur de la Police Communale. En 1996, il dirigeait la zone Sud de Cyangugu-Bugarama. Il a escorté 30 camions de marque TATA remplis de soldats de l'APR qui ont été acheminés au Sud-Kivu depuis le 21/09/1996 par la province burundaise de Cibitoke. Il a conduit les bombardements des camps de réfugiés hutu dans la région de Bukavu les 22 et 23/09/1996. Dans ces bombardements, les personnes suivantes, qui y ont trouvé la mort, ont pu être identifiées:

NTIRUSERURWA Marcel : Ancien Bourgmestre de Gishoma

KAMANZI Meschac : Ancien Bourgmestre de Gishoma.

BIMENYIMANA: Commerçant de Bugarama.

MABWIRE: ex-comptable de Bugarama

Le Pasteur MULINDABIGWI Philippe de l'Eglise de Pentecôte

GATABAZI Vénuste: Ancien député du MRND

Plusieurs milliers de victimes n'ont pas pu être identifiées, faute d'enquête. (CLIIR, Communiqués n7/96 du 8/11/1996 et n18/97 du 15/07/97. CLIIR, L'APR est-elle en guerre contre la population civile ?, mai 1997).

## **88. BIRASA John (Major):**

Voir Major KARERA Denis.

## **89. MUHATSE Ignace :**

Directeur de la prison de Kigali en 1997, il s'est illustré dans la torture des détenus. Il est impliqué aussi dans les massacres de Kibeho d'avril 1995. Il était le collaborateur immédiat du colonel Fred Ibingira. (Voir Fred IBINGIRA).

## **90. GAHIMA Gérard:**

Directeur de Cabinet au Ministère de la Justice en 1997, il est impliqué dans des tueries aveugles contre la population hutu depuis avril 1994 (CLIIR, Communiqué n CL08/97/mj du 18/03/1997).

## **91. NZARAMBA (Colonel):**

Il a succédé au Colonel Ngoga à la tête du secteur militaire Ruhengeri-Gisenyi depuis le mois d'août 1996. Il a continué sur la même lancée en prétextant la recherche des infiltrés pour éliminer des populations civiles dans bon nombre de communes de Ruhengeri et de Gisenyi. A la tête de la 21<sup>e</sup> Brigade, il a lancé des attaques dans des camps de réfugiés Hutu au Zaïre depuis novembre 1996. Le communiqué du CLIIR du 20/01/98 précise à son endroit : "*Nommé commandant du secteur militaire de Gisenyi, il a commandité les massacres de populations civiles dans le Nord-Ouest depuis le retour forcé des réfugiés rwandais jusqu'à présent. Il est co-responsable, avec le colonel Kayumba Nyamwasa, du massacre de plus de 8.000 habitants de Kanama dans la grotte de Nyakinama entre le 24 et 27 octobre 1997. Ces deux colonels ont décidé, sur autorisation militaire du général Kagame, de bombarder et gazer cette population*".

## **92. RUTEMBESA (Soldat):**

Complice dans la disparition du Docteur Lieutenant Mugemanshuro des ex-FAR. Mugemanshuro était originaire de la commune Kigembe et travaillait au centre de santé de Gikondo tenu par les Soeurs Pallotines, au moment de son enlèvement. (CLIIR, Que sont devenus les militaires des ex-FAR intégrés dans l'APR ou récemment rapatriés des camps de réfugiés, mai 1997).

## **93. RWANYINDO:**

Ex-responsable du secteur de la cellule Kagunga, il est complice de l'enlèvement et de la disparition du Lieutenant Mugemanshuro Alfred en février 1997. (Voir [Rutembesa](#)).

#### **94. BIZIMANA (Soldat):**

Avec quatre de ses collègues non autrement identifiés, ils ont arrêté le Lieutenant Nsengiyumva François de Mpanda, secteur Gitega, commune Mukingi, Préfecture Gitarama. Il était de retour de la zone Turquoise (Kibuye). Il a été arrêté le 12/08/1994 à 9 heures du matin par les quatre soldats qui tenaient la barrière de Rambura entre les communes Mabanza et Kivumu, dans la Préfecture de Kibuye. Depuis lors il est porté disparu. Bizimana fut muté à Butare au lieu d'être puni. (CLHIR, [Que sont devenus les militaires des ex-FAR intégrés dans l'APR ou récemment rapatriés des camps de réfugiés](#), mai 1997).

#### **95. KARAKE Assoumani:**

Militaire de l'APR de la section criminologie, il a convoqué en date du 28/11/1995 Léodomir Ngirinshuti, ex-Adjudant des FAR. Celui-ci se présenta le 29/11/1995 et disparut dès ce moment. Léodomir Ngirinshuti habitait le secteur Rwampara, commune Nyarugenge, dans la préfecture de la Ville de Kigali. Il avait quitté les FAR depuis 1980 pour cause de maladie (diabète). (CLHIR, [Que sont devenus les militaires des ex-FAR intégrés dans l'APR ou récemment rapatriés des camps de réfugiés](#), mai 1997).

#### **96. KAGABO Amini:**

Chauffeur au PNUD, il est impliqué dans l'assassinat de Madame Uwimana Vénérande dans la soirée du 06/11/1996 vers 19 heures. En effet, c'est ce Kagabo qui conduisait Uwimana. Par un jeu de phares après avoir déposé Madame Uwimana, un premier coup de feu a été tiré, comme si un signal venait d'être donné. KAGABO est un réfugié rapatrié du Burundi et était de connivence avec "une jeune employée sans fonction" qui semblait attendre une "éventuelle place vacante" au Bureau du Personnel dirigé par Madame Uwimana. (CLHIR, [Note pour information à tous nos partenaires](#), 22 mars 1997).

#### **97. Maman KEZA:**

Tenancière d'un restaurant à Mumena, secteur Nyamirambo, Préfecture de la Ville de Kigali, elle est impliquée dans l'assassinat du journaliste Appolos Hakizimana, originaire de la commune Mabanza, Kibuye, et propriétaire du journal indépendant UMURAVUMBA. Les deux hommes qui ont abattu le journaliste étaient accompagnés quelques minutes plus tôt par Maman Keza, qui a rebroussé chemin quand elle a vu Hakizimana. Elle est soupçonnée d'avoir servi d'indicatrice à ces tueurs. C'était dimanche le 27/04/1997, vers 21 heures. Hakizimana vivait en insécurité depuis qu'il était journaliste indépendant. En date du 08/08/1996, Amnesty International avait lancé "une action urgente" lors de sa détention arbitraire dans la Brigade judiciaire de Muhima du 30/07 au 16/08/1996 par la "Military Police" de l'APR. En date du 21/03/1997, autour de 19 heures, il a failli être enlevé par deux agents du DMI (Directorate Military Intelligence), CLAUDE et EMILIE qui l'ont forcé à monter dans leur voiture. Le journaliste a crié très fort et ses ravisseurs se sont sauvés. L'assassinat de Hakizimana est lié à la ligne éditoriale de son journal UMURAVUMBA. Il avait par exemple dénoncé le fait que dans le procès simulacre du Colonel Ibingira, l'on ait oublié de comptabiliser les mois qu'il avait passés sur le

front au Zaïre (on disait qu'il est en prison alors qu'il avait été envoyé exterminer les réfugiés hutu au Zaïre après en avoir massacré 8.000 autres à Kibeho).

## **98. MUSONI Protais:**

Préfet de Kibungo depuis 1994, il a organisé des éliminations massives de paysans hutu pour permettre aux paysans tutsi de trouver des terres et des maisons d'habitation. Cette politique d'"ethnisation", il l'a poursuivie notamment avec l'extermination de bon nombre de réfugiés Hutu rentrés des camps de Tanzanie. Musoni a été nommé Préfet de Kigali-Ville à la fin de l'année 1997. Voici ce que le CLIR dit de lui : " *Nouveau préfet de Kigali-Ville. Il était précédemment préfet de Kibungo où il a réussi une épuration ethnique depuis avril 94 dans le sillage du colonel Ibingira. Ce dernier a conquis cette région au prix d'une gigantesque épuration ethnique contre les populations hutu de Byumba, Kibungo, Kigali-Rural, le sud de Gitarama et Butare. Le préfet Musoni Protais est un ancien commissaire du FPR pour la mobilisation politique de 1990 jusqu'en 1993. Eminent idéologue du noyau extrémiste du FPR, il vient de réussir l'implantation d'un tutsiland dans la préfecture de Kibungo où des milliers de réfugiés hutu rapatriés de force de Tanzanie (en décembre 1996) ont été massacrés ou portés disparus* " (CLIR, Communiqué n26/97 du 27/12/1997).

## **99. BIHOZAGARA Jacques:**

Un des concepteurs du plan d'ethnisation, il fut à l'origine de la création de la Préfecture de Mutara. Il y installa des Tutsi rentrés de l'Uganda après avoir nettoyé la région de ses éléments hutu. Dans les milieux de Kigali, le Mutara était connu sous le nom de "*Royaume de BIHOZAGARA*". Celui-ci était alors Ministre de la Réhabilitation et de la Reconstruction avant de passer à la tête du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

## **100. MAZIMPAKA Patrick:**

Il a remplacé Bihozagara à la tête du Ministère de la Réhabilitation et de la Reconstruction et a poursuivi la politique d'"ethnisation", avant d'être nommé Ministre à la Présidence de la République.

## **101. KAYUMBA NYAMWASA (Général de brigade):**

Il est impliqué dans l'assassinat du Président Habyarimana. Une des sources a affirmé au professeur Reyntjens que " *le coup aurait été fait par des éléments de l'APR et un ou plusieurs Libyens encadrés par le Major Rose Kabuye (...) et par le colonel Kayumba (à l'époque chef du DMI)* " (F. REYNTJENS, Rwanda. Trois jours qui ont fait basculer l'histoire, Institut CEDAF, Bruxelles, Ed. L'Harmattan, Paris 1995, p.44). A côté de ce couple, il faut ajouter le nom du capitaine Ruzahaza comme ayant fait partie de cette équipe de tueurs.

Après la victoire du FPR, il a été nommé chef d'Etat-major Adjoint de la Gendarmerie Nationale. En 1996, il a été nommé Commandant du Secteur militaire Ruhengeri-Gisenyi. Il a organisé, dans cette région, des massacres et des destructions massives de populations civiles qui ont été bombardées aveuglément par des hélicoptères notamment celles des communes Giciye, Karago, Gaseke, Satinskyi de la Préfecture de Gisenyi; Ndusu et Gatonde de la Préfecture de Ruhengeri. Entre le 05 et le 13/11/1997, cette attaque aérienne a fait des milliers de morts. Le déroulement de cette attaque meurtrière est décrit dans le communiqué n 23/97 du 04/12/1997 publié par le CLIR. Le 09/01/1998, il

a été nommé chef d'Etat-major de l'APR après l'extermination des civils hutu de Ruhengeri et Gisenyi. (CLIIR, Communiqué du 27/01/1998).

" Il a toujours été chef de la DMI et a commandé des unités de tueurs chargées de 'massacrer des civils Hutu non armés' loin derrière le Front dans la Zone conquise par le Front Patriotique Rwandais (FPR) " (CLIIR, Communiqué 23/97 du 04/12/1997). En mai 1997, il est affecté comme commandant des opérations militaires dans le Nord-Ouest du Rwanda. Sa tactique consiste à simuler une attaque d'infiltrés et à passer ensuite aux ratissages meurtriers. Le bilan de ses deux premiers mois de service dans cette région est très lourd. Selon le CLIIR :

Le 09/05/1997, un convoi militaire est attaqué dans le secteur Gitwa, en commune Nkuli (Ruhengeri). En représailles, l'APR organise des opérations qui, entre le 09 et 12/05, ont coûté la vie à 1400 personnes civiles (440 dans les secteurs Ryinyo, 325 dans les cellules Kinyobo et Gatovu du Secteur Gitwa, 253 dans le secteur Mukamira, 148 dans le secteur Gatovu et 98 dans le secteur Rukoma). (CLIIR, Communiqué n 23/97 du 04/12/97).

Le 11/05/1997: L'APR a massacré 35 personnes dans la commune Cyabingo (Ruhengeri) dont un inspecteur scolaire, des enseignants et des commerçants qui assistaient à une réunion dans le secteur Rutore.

Le 16/05/1997: 175 personnes sont massacrées par l'APR dans le secteur Muhororo de la commune Cyabingo, sous prétexte de représailles contre les infiltrés qui auraient attaqué le détachement militaire campé au Bureau communal de cette commune.

Du 27 au 30/05/1997, 9 personnes ont été abattues par l'APR dans la cellule Rwankeli du secteur Gitwa (commune Nkuli-Ruhengeri) lors d'une vérification des cartes d'identité. Les militaires de l'APR ont ordonné aux victimes de courir avant de les abattre comme des lapins en les qualifiant d'infiltrés. L'une des victimes est un habitant du secteur Gatovu.

Le 08/06/1997: 23 personnes sont tuées dans plusieurs secteurs de la commune Nkuli, dont deux hommes, une famille de 11 personnes, une famille de 6 personnes dont une femme et ses 3 enfants, cela suite aux opérations de ratissage de l'APR.

Le 09/06/1997: Dix hommes ont été abattus dans les secteurs Cyuve, Gasanze et Mubona de la commune Kigombe alors qu'ils sortaient d'une réunion organisée par l'APR au stade de Ruhengeri. Au cours de cette réunion, les hommes (à partir de 15 ans), et les femmes ont été séparés. Les femmes furent relâchées à 17 heures 30, les hommes à 19 heures. C'est en rentrant que les dix victimes ont trouvé la mort.

Le 10/06/97: 294 personnes sont massacrées dans quatre communes de Ruhengeri. Gatonde: 143 tués dont le conseiller du secteur Munanira, Kinigi: 80 tués, Nyamutera: 40 tués, Ndusu: 31 tués. Ces massacres faisaient suite " à une attaque des infiltrés aux bureaux des communes Gatonde et Nyamutera "

Le 16/06/97: Le corps d'un employé du Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui avait été arrêté par les militaires de l'APR a été retrouvé en état de décomposition dans le secteur Muhoza, en commune Kigombe (Ruhengeri).

Les 24 et 27 octobre 1997, le colonel Kayumba organise les massacres des grottes de Nyakinama. Voici le scénario tel que tiré du communiqué du CLIIR n 22/97 du 24/11/97: " La situation s'est envenimée le 08/08/1997 avec les massacres de l'APR qui ont fait plus de 300 morts au Marché de Mahoko, des centaines d'autres habitants ont été tués sur la route et sur des sentiers qui conduisent au marché et

*dans les secteurs voisins: Kayove, Bisizi, Kanama et Karambo. Plus de 200 détenus du cachot communal de Kanama ont été abattus par les soldats de l'APR dans l'après-midi du 08/08. Les commerçants du centre de négoce de Mahoko, qui avaient échappé à la mort pendant le massacre de la journée du 08/08, ont été assassinés dans la nuit du 08 au 09 août et pendant la journée du 09/08/1997. Certaines familles ont été ciblées et exterminées sur base de listes. Les inspecteurs de Police Judiciaire (IPJ) des communes Kanama et Nyamyumba ont été tués. Plus tard dans la journée du 08/08, les soldats de l'APR ont tué entre 200 et 300 détenus du cachot communal de la commune Rubavu (voisine de Kanama). Dans la soirée du 08/08 et le 09/08, des soldats ivres de l'APR se sont livrés à des pillages dans ces mêmes secteurs. Des troupes armées de l'APR ont fait mouvement dans la région et des témoins ont rapporté avoir entendu des tirs de mortiers. Un blindé placé devant le marché de Mahoko a tiré dans la foule. Ce sont tous ces massacres qui ont fait fuir la population des quatre secteurs situés dans le voisinage de Mahoko et du bureau communal. L'APR avait déclenché ces massacres le 08/08/97 vers 10 heures à la suite d'une invasion des magasins et des restaurants de Mahoko par des éléments non identifiés armés et munis de petites radios walkies-talkies que les responsables militaires ont qualifié d'"infiltrés hutu". Avant de se réfugier dans la grotte, ces habitants avaient trouvé un refuge tranquille (fin août 1997) dans les secteurs montagneux de Mukondo et Kigarama éloignés de la route asphaltée et situés à l'autre bout de la commune Kanama près de la forêt naturelle de Muhungwe. L'administration communale avait dû les rejoindre et travailler sur place dans le secteur de Kigarama. Entre-temps, les bâtiments communaux et ceux du collège APEFOK servirent de camp militaire d'où l'APR continuait à lancer ses attaques contre des civils non armés sous prétexte de "pourchasser" des infiltrés hutu. Vers mi-octobre, les militaires de l'APR sont allés attaquer les habitants (de ces 4 secteurs) réfugiés dans les secteurs lointains de Mukondo et Kigarama et les ont forcés à retourner chez eux dans la zone violente qu'ils avaient fuie. A la moindre contestation, les militaires tiraient dans la foule et ce fut à coups de mitraillettes que les habitants fuirent vers la grotte de Nyakinama située dans le secteur Kayove à l'autre bout de la commune Kanama. Plusieurs familles déplorent de nombreux morts tués dans les collines de Mukondo et Kigarama. Le colonel Kayumba a été nommé, en janvier 1998, chef d'Etat-major de l'APR en remplacement du colonel Sam Kaka.*

*" Depuis qu'il a été affecté dans le Nord-Ouest du Rwanda comme chef des opérations militaires (Brigade 211), les attaques simulées et les massacres de civils non-armés ont décuplé. Les témoins estiment que plus de 100.000 Hutu ont été tués par l'Armée depuis l'arrivée du colonel Kayumba Nyamwasa. Ce dernier est impliqué dans le génocide rwandais dans les zones conquises par le FPR où ses équipes de tueurs faisaient disparaître plus de 6.000 cadavres par semaine dans les deux sites de crémation qu'il avait installés à Masaka (près de la capitale Kigali) et à Gabiro dans le parc de l'Akagera " (CLHIR, Communiqué du 20/01/98).*

La chaîne de télévision française France-2, dans journal télévisé rediffusé sur TV5 mardi le 3 mars 1998, a interviewé le colonel Kayumba Nyamwasa sur le terrain des opérations dans le nord du pays en commune Kinigi (Préfecture de Ruhengeri) et rapporte ceci: "...Preuve qui ne trompe pas, c'est le chef d'état-major qui dirige les opérations sur le terrain. Aux accusations qui, font de son armée une machine de répressions sanglantes, il répond sans détour: "Quand je parle de neutralisation, en fait, mon objectif est de les frapper sur le champ de bataille et de les tuer, pas les arrêter. Quand je vais en opérations, je n'y vais pas pour faire des arrestations. Je dis à mes soldats: vous devez parfaitement viser, vous devez tirer pour tuer, pas pour arrêter. Je suis en opérations, je ne fais pas un travail de police ici. Mais en même temps nous avons des prisonniers..."

Le reportage arrête ici les propres termes de ce chef d'état-major.

---